

GUIDE DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX

EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

RECOMMANDATIONS

2019

2^{ème} édition



Bourgogne-Franche-Comté

PRÉFACE

Préface	7
Groupes de travail	8

1. GÉNÉRALITÉS

Fiche 1.1	Acronymes, sigles et abréviations	11
Fiche 1.2	Glossaire	12
Fiche 1.3	Recommandations à destination des responsables	15
Fiche 1.4	Consignes à destination des agents du service hébergement	16

2. LES PRODUITS D'ENTRETIEN

	Argumentaire pour le choix des produits d'entretien	21
Fiche 2.1	Critères de choix d'un détergent (d)	22
Fiche 2.2	Critères de choix d'un détergent-désinfectant à diluer (d/D)	23
Fiche 2.3	Critères de choix d'un détergent-désinfectant PAE (d/D)	24
Fiche 2.4	Critères de choix d'un détergent-détartrant-désinfectant (d/dt/D)	25
Fiche 2.5	Critères de choix d'un désinfectant chloré (D)	26
Fiche 2.6	Critères de choix d'un détartrant (dt)	27
Fiche 2.7	Critères de choix d'un détergent vitres	28

3. LES MOYENS

	Argumentaire sur les moyens	31
Fiche 3.1	Les protections du personnel	32
Fiche 3.2	Le local d'entretien des locaux	34
Fiche 3.3	La centrale de dilution et d'approvisionnement (mélangeur proportionnel)	35
Fiche 3.4	Le chariot pour l'entretien des locaux	36
Fiche 3.5	Le nettoyage du chariot d'entretien et de ses accessoires	37
Fiche 3.6	Le nettoyeur vapeur	38

4. L'ENTRETIEN DES SURFACES HAUTES

	Argumentaire pour l'entretien des surfaces hautes	43
Fiche 4.1	Les lavettes	44
Fiche 4.2	Essuyage humide des surfaces hautes sèches	45
Fiche 4.3	Entretien des vitres et miroirs	46
Fiche 4.4	Nettoyage des surfaces humides	47
Fiche 4.5	Détartrage et désinfection des pommeaux de douches et des embouts de robinets	49
Fiche 4.6	Traçabilité du détartrage/désinfection des pommeaux de douches et des embouts de robinets	50
Fiche 4.7	Entretien des bondes de receveur de douches	51
Fiche 4.8	Entretien des bouches de VMC	52

5. L'ENTRETIEN DES SOLS

	Argumentaire pour l'entretien des sols	55
Fiche 5.1	Le dépoussiérage manuel des sols	56
Fiche 5.2	Le dépoussiérage par aspiration des surfaces	57
Fiche 5.3	Le lavage manuel des sols	58
Fiche 5.4	Le nettoyage mécanisé avec une autolaveuse	60
Fiche 5.5	Le nettoyage mécanisé avec une monobrosse	61

6. L'ORGANISATION DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX

	Argumentaire pour l'organisation de l'entretien des locaux	65
Fiche 6.1	Zone 1 Risque faible	67
Fiche 6.2	Zone 2 Risque modéré	68
Fiche 6.3	Zone 3 Risque élevé	69
Fiche 6.4	Principes de base pour réaliser des techniques d'entretien	70
Fiche 6.5	Chronologie de l'entretien d'une chambre	71
Fiche 6.6	Chronologie de l'entretien d'un bloc sanitaire	72
Fiche 6.7	Exemples de la traçabilité de l'entretien	73
Fiche 6.8	Contrôle visuel de la qualité de l'entretien d'une chambre de résident	76
Fiche 6.9	Évaluation des pratiques professionnelles	78

ANNEXE

	Annexe	83
--	--------	----

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

	Références bibliographiques	87
--	-----------------------------	----

À l'instar de la version 1 de 2013, ce guide a pour principal objectif d'apporter une aide aux établissements médico-sociaux (EMS) à la rédaction de leurs procédures et modes opératoires concernant l'entretien des locaux. Il se veut pratique et facile d'utilisation afin de répondre aux besoins quotidiens des EMS qui sont avant tout des lieux de vie et qu'il convient, bien qu'on y trouve de plus en plus de soins médicaux lourds, de ne pas « sanitariser ».

Il n'est pas exhaustif. Il n'est pas la référence unique. Il appartient donc à chaque EMS d'y retrouver ce dont il a besoin.

Volontairement, nous avons pris quelques libertés, en termes de recommandations, du fait de la pauvreté d'argumentations scientifiques retrouvées dans la littérature. Si nous nous sommes, malgré tout, inspirés des guides élaborés par d'autres CPIas, nos recommandations sont élaborées sur des notions de bon sens, tout en respectant les mesures d'hygiène incontournables afin de ne pas mettre les établissements en insécurité en termes de risque infectieux. De même nous avons vulgarisé certaines définitions pour qu'elles soient adaptées au contexte des EMS, accessibles et compréhensibles par tous les professionnels.

Il était également indispensable de prendre en compte le développement des nouvelles techniques, proposées par les laboratoires et fournisseurs de matériel et produits d'entretien, qui permettent notamment de simplifier l'organisation et les activités d'entretien des locaux.

C'est pourquoi, nous avons principalement développé la méthode de pré imprégnation tant pour les surfaces hautes que pour les sols.

La grande nouveauté de cette version 2018 est l'introduction de quelques notions de développement durable, notamment en diminuant l'utilisation des produits désinfectants. En effet, nous sommes convaincus de l'intérêt de respecter et protéger notre environnement. Aussi, chaque fois qu'une alternative « développement durable » était envisageable, nous l'avons intégrée, écrite d'une couleur spécifique et mentionnée par le logo ci-contre.



La plus-value de ce guide est, sans nul doute, d'avoir associé des IDE hygiénistes (IDEHT) des Équipes Mobiles d'Hygiène de Territoire (EMHT) qui accompagnent les EMS de Bourgogne-Franche-Comté au quotidien et quelques responsables hôtelières d'EMS. Leurs retours d'expériences, remarques et regards avisés ont été pris en compte. Ainsi, cette précieuse collaboration nous a permis de formuler des recommandations réalisables, applicables et cohérentes avec les contextes rencontrés en EMS.

Enfin, il sera nécessaire d'évaluer la satisfaction et l'intérêt de cette production auprès des EMS qui l'auront utilisée. En espérant qu'elle répondra à leurs attentes, nous sommes et resterons attentifs à toutes les remarques et propositions d'amélioration pour que ce guide puisse évoluer à nouveau.

Nous remercions sincèrement, l'ensemble des collaboratrices(eurs) qui ont participé à sa conception et relecture, notamment le Docteur Sylvie Davidian pour la partie normes des désinfectants.

Graziella GUERRE
CPIas BFC site de Dijon

Agnès MARTIN
EMHT Beaune

Delphine LAGRUE
EMHT Cluny

GRUPE DE TRAVAIL RÉDACTION

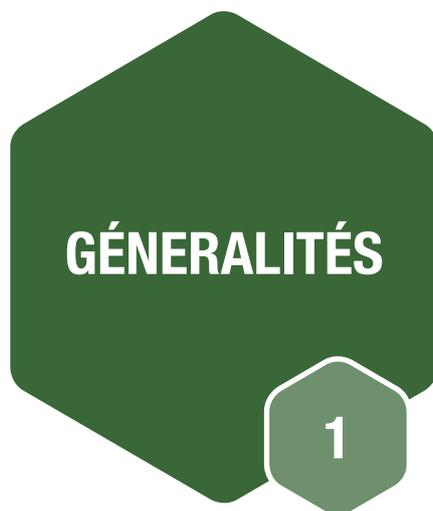
Graziella GUERRE	Cadre de santé hygiéniste	CPias Bourgogne-Franche-Comté Dijon (21)
Delphine LAGRUE	IDE hygiéniste	EMS CH Cluny (71)
Agnès MARTIN	IDE hygiéniste	EMS CH Philippe le Bon Beaune (21)

GRUPE DE TRAVAIL RELECTURE

Yannick BASTION	Référente Hôtelière	EHPAD CH Cluny (71)
Hélène BENOIT	IDE Hygiéniste	EMHT CHU Dijon Bourgogne (21)
Christine BURELLO	Conseillère Hôtelière	EOH CHU Dijon Bourgogne (21)
Estelle CANEY	Gouvernante	EHPAD KORIAN Beaune (21)
Martine LEFEVRE	Maîtresse de maison	FAM Résidence Beauvallon Urzy (58)
Delphine MAMERI	IDE Hygiéniste	EMHT CH Pierre Bérégovoy Nevers (58)
Marie-Hélène MONCHARMONT	IDE Hygiéniste	EMHT CH Autun (71)
Emeline MONNOT	IDE Hygiéniste	EMHT CH Dole (39)
Pauline OBERTI	Responsable Hôtelière	EHPAD Le Havre des Jonchets Grand-Charmont (25)
Nadège POINSOT	IDE Hygiéniste	EMHT Hôpitaux Jura Lons le Saunier (39)
Nelly ROTTIER	IDE Hygiéniste	EMHT MDRY Auxerre (89)
Christelle SAVOURET	IDE Hygiéniste	EMHT HNFC Belfort (90)
Edith TISSOT	IDE Hygiéniste	CPias Bourgogne-Franche-Comté Besançon (25)
Olivia WEINACHTER	IDE Hygiéniste	EMHT CH Vesoul (70)

GRUPE DE TRAVAIL VALIDATION

Karine ASTRUC	Praticien Hygiéniste	CPias Bourgogne-Franche-Comté Dijon (21)
Fatima BERJAMY	Praticien Hygiéniste, gériatre	CPias Bourgogne-Franche-Comté Besançon (25)
Nathalie FLORET	Praticien Hygiéniste	CPias Bourgogne-Franche-Comté Besançon (25)



GÉNÉRALITÉS

1

- Fiche 1.1 Acronymes, sigles et abréviations
- Fiche 1.2 Glossaire
- Fiche 1.3 Recommandations à destination des responsables
- Fiche 1.4 Consignes à destination des agents du service hébergement

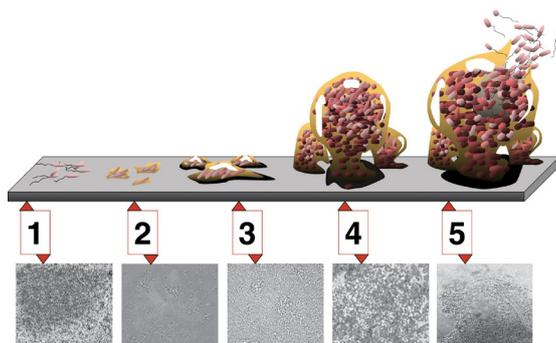
AFNOR	Association Française de NORmalisation
ASH	Agent du Service Hébergement
CA	Chlore Actif
CPIAS	Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins
DAE	Déchets d'Activité Économique
DASRIA	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et Assimilés
d	Détergent
d/D	Détergent-désinfectant
d/dt	Détergent-détartrant
d/dt/D	Détergent-détartrant-désinfectant
dt	Détartrant
EMHT	Équipe Mobile d'Hygiène de Territoire
EMS	Établissement Médico-Social
EN	Normes Européennes ou Euronorms
EPI	Équipement de Protection Individuelle
HEPA	High Efficiency Particulate Air
IDEHT	Infirmièr(e) Diplômé(e) d'État Hygiéniste de Territoire
NF	Norme Française
PAE	Prêt À l'Emploi
PHA	Produit Hydro-Alcoolique
u-u	Usage unique
VMC	Ventilation Mécanique Contrôlée

Biodégradable

Compostable, recyclable. Se dit d'un produit qui peut, sous l'action des micro-organismes (bactéries, champignons et/ou algues), de l'humidité, de l'oxygène et de la chaleur, se décomposer, se dégrader, et, devenir bio-assimilable.

Biofilm

Substance (d'origine polysaccharidique) excrétée par les bactéries lors de leur métabolisme permettant l'adhésion, sur une surface, d'une colonie bactérienne.



Bionettoyage

Le « bio nettoyage » est défini comme un procédé destiné à réduire la contamination biologique des surfaces (norme NF X 50-790, Activités de service de nettoyage industriel – lexique de la propreté). Il est obtenu par la combinaison en 3 temps :

- 1^{er} temps : nettoyage (détergent).
- 2^{ème} temps : rinçage à l'eau claire (évacuation des salissures et des produits utilisés).
- 3^{ème} temps : application d'un désinfectant ou détergent-désinfectant.

Désinfection

- Opération au résultat momentané permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus indésirables portés par des milieux inertes contaminés, en fonction des objectifs fixés. Le résultat de cette opération est limité aux micro-organismes présents au moment de l'opération.
- La désinfection des locaux par voie aérienne (exemple : désinfection des surfaces par spray dirigé) peut faire suite aux techniques de nettoyage dans certains secteurs hospitaliers. Elle a fait l'objet d'une disposition législative en août 2004 (article L 3114-1 du Code de la Santé Publique). Technique non recommandée en routine en EMS et réservée à des situations exceptionnelles après avis d'un hygiéniste.

Désinfectant (D)

Produit utilisé pour la désinfection. Répond aux normes AFNOR ou européennes. Application sur des surfaces préalablement nettoyées.

Détergent (d)

Produit permettant d'éliminer les salissures. Nettoyage des sols et des surfaces. Les surfaces sont propres mais non désinfectées (élimination uniquement des micro-organismes portés par les salissures).

Détartrant (dt)

Produit acide qui empêche ou diminue la formation de tartre sur les surfaces.

Détergent-détartrant (d/dt)

Produit permettant d'éliminer les salissures et le tartre sur les surfaces humides. Il peut être également désinfectant.

- Nettoyage des éviers, lavabos, baignoires, bacs et parois de douches, faïences, robinetteries ...
- Nettoyage des matériels d'entretien des locaux (balais, seaux...).

Détergent-désinfectant (d/D)

Produit présentant la double propriété de détergence et de désinfection.

- Nettoyage et désinfection des sols, surfaces et matériel d'entretien.
- Nettoyage et désinfection des dispositifs médicaux non immergeables.

Détourage

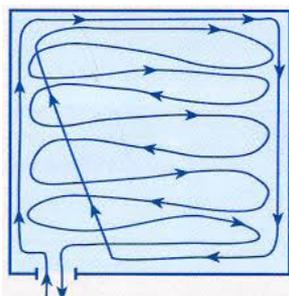
- Technique de balayage d'une pièce qui débute par un passage le long des plinthes d'une pièce avant de poursuivre en godillant (cf. schéma infra).
- Technique utilisée également après l'utilisation d'une autolaveuse ou monobrosse afin de nettoyer les surfaces non atteignables par ces machines (angles, surfaces proches des murs).

Développement durable

Forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures.

Godiller

Manipuler le balai trapèze ou de lavage à plat en effectuant de larges 8, en partant du fond de la pièce et en reculant jusqu'à la sortie.



HEPA

La dénomination HEPA s'applique à tout dispositif capable de filtrer, en un passage, au moins 99,97 % des particules de diamètre supérieur ou égal à 0,3 μm .

Nettoyage

Opération d'entretien et de maintenance des locaux et des équipements dont l'objectif principal est d'assurer un aspect agréable (notion de confort) et un niveau de propreté (notion d'hygiène). Elle fait appel, dans des proportions variables, aux facteurs combinés suivants : action chimique, action mécanique, température et temps d'action. Au sens ordinaire, la détergence a pour effet le nettoyage des surfaces. Nettoyage = lavage.

Nettoyage-désinfection

Opération de nettoyage et de désinfection en une seule opération par l'utilisation d'un produit combiné détergent-désinfectant.

pH

Le pH (potentiel Hydrogène) permet d'évaluer la concentration de l'ion hydrogène dans une solution. Cette grandeur chimique mesure le caractère acide ou basique d'une solution aqueuse. Plus la solution est acide, plus la valeur du pH est faible et inversement.

Le pH se mesure sur une échelle (graduée de 1 en 1) qui va, par convention, de 0 à 14.

- 0 est la plus forte acidité : concentration très élevée en acides (et très faible en bases).
- 14 est la plus forte basicité ou alcalinité : concentration très faible en acides (et très élevée en bases).
- 7 la neutralité (concentration équivalente en acides et en bases).



Pré imprégnation

Méthode qui consiste à préparer ou imprégner un nombre de bandeaux de lavage à plats ou de lavettes avec la juste quantité de solution nécessaire au nettoyage que l'on va entreprendre. Les bandeaux s'imprègnent de la solution sans être détrempés. La quantité de bandeaux ou lavettes nécessaire dépend du textile utilisé (microfibre, non tissé).

Risque

Le risque est défini comme la combinaison de la fréquence de l'exposition à un danger et des dommages engendrés. Le risque infectieux correspond à l'exposition à un agent biologique potentiellement pathogène avec 2 corollaires :

- La présence de l'agent biologique (le danger).
- L'infection (le dommage).

L'évaluation des risques permet de hiérarchiser les situations dangereuses en fonction de leur probabilité d'apparition et de leur gravité potentielle, afin d'adapter au mieux les mesures préventives.

Surfaces hautes

Mobiliers, plans de travail, portes, poignées de porte, interrupteurs, sonnettes, téléphones, télécommandes de lit/TV, barrières de lit, barres de maintien, rampes, murs, fenêtres...

Surfaces humides

Robinetteries, évier, lavabos, auges de lavage des mains, faïences murales, WC, douches, vidoirs, surfaces inox, sols « pastillés » des blocs sanitaires équipés d'un siphon de sol...

TH

Le TH permet de connaître la dureté de l'eau. La dureté s'exprime par le titre hydrotimétrique (TH) mesuré en degrés français (°f). Un degré français correspond à 4 mg/l de calcium ou à 2,4 mg/l de magnésium. Plus le TH est élevé, plus l'eau est « dure » ou « calcaire ».

Dureté de l'eau ¹				
TH	0 à 8 °f	8 à 15 °f	15 à 30 °f	+ de 30 °f
	Eau très douce	Eau douce	Eau moyennement dure	Eau très dure

¹ Procédé de traitement des eaux à l'intérieur des bâtiments individuels ou collectifs, CSTB Editions, collection Guide Pratique - Juin 2011

Responsables : directeur, direction des soins (pour les EMS adossés à un établissement sanitaire), médecin coordonnateur, cadre de santé, infirmière coordonnatrice, responsable entretien des locaux, gouvernante, intendante, maîtresse de maison, service technique...

1. Désigner un(e) responsable de l'entretien des locaux, formé(e) aux techniques d'entretien des locaux, pour assurer l'encadrement des agents du service hébergement (ASH) et le suivi des activités.
2. Former, obligatoirement, le personnel nouvellement embauché aux techniques d'entretien, à l'utilisation des produits et du matériel et à l'identification des zones à risques. À défaut mettre en place un compagnonnage par un professionnel compétent.
 - Tracer la formation et l'évaluation des pratiques professionnelles des agents.
 - Réactualiser les connaissances de chaque agent concerné tous les 2 à 3 ans.
3. Élaborer un protocole « entretien des locaux » intégrant :
 - Les procédures/modes opératoires et/ou fiches techniques.
 - Le concept de développement durable dans le choix des produits et techniques d'entretien.
4. Mettre ce protocole à disposition de tous les agents concernés.
 - S'assurer qu'ils en ont pris connaissance (émargement daté) et qu'ils le consultent.
5. Organiser et répartir les activités.
 - Planifier les activités.
 - Préciser « qui fait quoi » (ASH, AS, agent technique...).
 - Tracer les activités.
 - Contrôler les activités et la qualité de l'entretien.
 - Évaluer les pratiques professionnelles.
6. Donner la possibilité aux agents concernés de se protéger vis-à-vis des produits chimiques et liquides biologiques en mettant à leur disposition des équipements de protection individuelle.
7. S'assurer, si utilisation de centrale de dilution (ou mélangeuse proportionnelle), du bon fonctionnement de celle-ci notamment en termes de dilution. Prévoir une maintenance préventive conformément aux recommandations du fabricant.
8. Limiter les produits d'entretien et éviter les doublons.
9. **Choisir, chaque fois que possible, un produit d'entretien de qualité écologique (ex : biodégradable) mentionnant un label officiel tel que le label européen².**
10. **Choisir une technique d'entretien compatible avec le développement durable.**



² Ecolabel Européen : « Créé en 1992, l'Ecolabel Européen est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. En France, le Ministère de l'environnement a confié l'accompagnement de la politique française en matière de déploiement de l'Ecolabel Européen à l'ADEME et sa délivrance à AFNOR Certification ».

Source : <http://www.ecolabels.fr/fr/l-ecolabel-europeen-qu-est-ce-que-c-est>

1. Prendre connaissance du protocole de l'entretien des locaux et de ses modes opératoires.
2. Respecter les précautions standard [1, 4].
 - Tenue professionnelle conforme (cf. fiche 3.1), à renforcer par un tablier plastique à u-u pour toute tâche exposant à des risques de projections de produits ou de liquide biologique.
 - **R10** « Prérequis : porter une tenue professionnelle propre, adaptée et dédiée à l'activité pratiquée ».
 - **R15** « Porter un tablier imperméable à usage-unique lors de tout soin souillant ou mouillant ou exposant à un risque de projection ou d'aérosolisation de produit biologique d'origine humaine ».
 - Hygiène des mains :
 - **R6** « Lors des soins et en préalable à toute hygiène des mains :
 1. Avoir les avant-bras dégagés.
 2. Avoir les ongles courts, sans vernis, faux-ongles, ou résine.
 3. Ne pas porter de bijou (bracelet, bague, alliance, montre) ».
 - **R7** « Effectuer une hygiène des mains :
 1. Avant un contact avec le résident.
 2. Après un risque d'exposition à un produit biologique d'origine humaine.
 3. Après un contact avec le résident.
 4. Après un contact avec l'environnement du résident ».
 - **R8** « La désinfection par friction avec un produit hydro-alcoolique est la technique de référence dans toutes les indications d'hygiène de mains en l'absence de souillure visible ».
 - **R9** « En cas de mains visiblement souillées, procéder à un lavage simple des mains à l'eau et au savon ».
 - Gestion de l'environnement :
 - **R29** « Manipuler avec des EPI adaptés tout matériel (dispositif médical, linge, déchet...) visiblement souillé ou potentiellement contaminé par du sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine ».
 - **R31** « Procéder au nettoyage et/ou à la désinfection de l'environnement proche du résident (table de chevet, adaptable, lit...), des surfaces fréquemment utilisées (poignées de porte, sanitaires...) ainsi que des locaux (sols, surfaces) selon des procédures et fréquences adaptées ».
3. Respecter les consignes de sécurité :
 - Port de gants de ménage à longues manchettes (cf. fiche 3.1) systématique pour toute activité d'entretien (hors précautions complémentaires = gants à usage unique).
 - Ne jamais mélanger des produits différents (inactivation et toxicité des produits).

4. Utiliser des produits pour un usage déterminé : respecter les précautions standard [1, 4].
 - Se conformer aux recommandations d'utilisation (dilution et temps de contact) du fabricant.
 - Respecter les indications.
 - S'assurer de la compatibilité des produits avec les différents revêtements et/ou dispositifs médicaux avant de les utiliser.
 - Noter la date d'ouverture des produits directement sur les flacons et/ou bidons (premier rentré = premier sorti). Vérifier les péremptions ainsi que les délais d'utilisation après ouverture.
 - Reboucher les flacons entamés et non munis de pompe doseuse.
 - Changer la pompe doseuse autant de fois que nécessaire, idéalement à chaque bidon.
 - S'assurer que la pompe doseuse est adaptée à la quantité de produit à distribuer (pompes de différents volumes, généralement 20 ml et 25 ml).
 - Utiliser le produit concentré jusqu'à ce que son conditionnement soit vide.
 - Vérifier le niveau du produit dans les bidons si utilisation de centrale de dilution.
 - Ne pas transvaser un produit dans un autre contenant.
5. Éviter de stocker des quantités trop importantes de produit (attention lors des changements de fournisseur).
6. Nettoyer quotidiennement le matériel d'entretien (chariot de ménage et ses accessoires) et régulièrement de manière approfondie (cf. fiche 3.5).
7. Signaler toute détérioration ou usure prématurée des surfaces et équipements nettoyés (oxydation, décoloration...) et s'interroger sur la pertinence de la procédure mise en œuvre pour leur entretien.



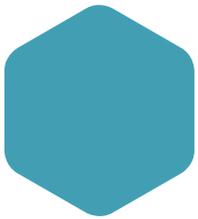


LES PRODUITS D'ENTRETIEN

2

Argumentaire pour le choix des produits d'entretien

- Fiche 2.1 Critères de choix d'un détergent (d)
- Fiche 2.2 Critères de choix d'un détergent-désinfectant à diluer (d/D)
- Fiche 2.3 Critères de choix d'un détergent-désinfectant PAE (d/D)
- Fiche 2.4 Critères de choix d'un détergent-détartrant-désinfectant (d/dt/D)
- Fiche 2.5 Critères de choix d'un désinfectant chloré (D)
- Fiche 2.6 Critères de choix d'un détartrant (dt)
- Fiche 2.7 Critères de choix d'un détergent vitres



ARGUMENTAIRE POUR LE CHOIX DES PRODUITS D'ENTRETIEN

L'entretien des locaux en Établissements Médico-Sociaux ne nécessite pas d'avoir une multitude de produits d'entretien. Il convient d'adapter le produit à la surface à nettoyer, au risque infectieux et au développement durable chaque fois que possible. Pour mener à bien les opérations de nettoyage et de désinfection des locaux, tout en respectant sécurité et qualité de l'entretien, les produits de base à utiliser sont les suivants :

- Détergent pH neutre à diluer (cf. fiche 2.1).
- Détergent-désinfectant à diluer (cf. fiche 2.2).
- Détergent-détartrant-désinfectant, pH acide, à diluer pour les surfaces humides (cf. fiche 2.4).
- Désinfectant chloré à diluer (cf. fiche 2.5).
- Produit à vitres à diluer ou prêt à l'emploi, facultatif si option développement durable (cf. fiche 2.7).
- Vinaigre blanc pour le détartrage de la robinetterie (cf. fiche 2.6).
- Détartrant WC prêt à l'emploi et réservé à cet usage (cf. fiche 2.6).

En complément, il peut être intéressant, pour des raisons pratiques et/ou organisationnelles, d'avoir à disposition :

- Un détergent-désinfectant, prêt à l'emploi en spray mousse, pour le nettoyage et la désinfection des surfaces hautes (guéridon de soin, plan de travail aseptique, housse matelas du résident...) ou dispositifs médicaux non immergeables (lève-malade, extracteur d'O₂...) réservés pour les personnels para-médicaux (IDE, AS, AMP, kinésithérapeutes, ergothérapeutes...) qui ne disposent pas de chariot d'entretien (fiche 2.3).
- Un détergent à diluer spécifique pour autolaveuse (non moussant) selon les recommandations du fabricant.
- Un détergent, pH alcalin, à diluer pour l'entretien des surfaces très encrassées (cf. fiche 2.1).
- Une crème à récurer pour le nettoyage de surfaces très encrassées. Attention : s'assurer que la surface tolère le produit (rayures et colmatage des siphons).

NB : Les pulvérisateurs à tête mousse limitent l'inhalation des produits contrairement aux pulvérisateurs classiques (risque professionnel).

- Au choix des produits, certains parfums sont irritants pour les yeux et les voies respiratoires.
- Ne jamais mélanger les produits.
- Tout produit d'entretien qui sèche sur une surface, notamment des sols, laisse un dépôt (chimio film) sur du long terme qu'il convient de retirer régulièrement par un procédé n'utilisant pas de produit chimique et adapté à la surface. Pour ce faire, quelques techniques envisageables :
 - Nettoyage vapeur / monobrosse / microfibre et eau pour les sols.
 - Nettoyage vapeur ou microfibre et eau pour les surfaces hautes.

Produits / Indications	Critères de choix	Commentaires
<p>Détergent (d).</p> <p>Nettoyage des sols et surfaces hautes de tous types.</p> <p>pH neutre : entre 7 et 5.</p> <p>pH alcalin : entre 7 et 9.</p>	<p>Formule à diluer.</p> <p>Produit nettoyant liquide neutre ou alcalin pour les sols et les surfaces sans rinçage et non moussant.</p> <p>Utilisable sur sol de tous types (carrelage, PVC...) et surface haute sans détériorer la surface.</p> <p>Détergence basée sur des tensio-actifs non ioniques et sans tensio-actif anionique.</p> <p>Excellent pouvoir mouillant et solubilisant.</p> <p>Parfaite compatibilité chimique avec des formules désinfectantes sur bases cationiques et non ioniques.</p> <p>Confort olfactif à l'utilisation.</p> <p>Conditionnement avec facilité de dosage et % maximum de 0,25 % (dilution aisée par pompe doseuse ou centrale de dilution).</p> <p>Conditionnements : dosette, doseur de 1 litre, bidon de 5 litres.</p> <p>Bon nettoyant (aspect visuel).</p> <p>Contact alimentaire : conforme au décret 98-507 du 17/06/1998.</p>	<p>Ne désinfecte pas.</p> <p>Préférer un produit sans parfum ni colorant pour éviter les risques d'allergies.</p> <p>Les produits contenant de l'isothiazolinone (conservateur) sont allergisants (eczéma).</p> <p>Solution diluée à renouveler toutes les 24 heures.</p> <p>Développement durable : privilégier les produits biodégradables.</p> <div data-bbox="959 999 1078 1128" style="text-align: center;">  </div> <p>Rincer si les denrées alimentaires sont en contact direct avec la surface nettoyée.</p>

Fiche élaborée pour une partie à partir des informations Prod'HyBase [20]

Produits / Indications	Critères de choix	Commentaires
<p>Détergent-désinfectant (d/D).</p> <p>Nettoyage et désinfection en une seule opération des sols et surfaces hautes de tous types.</p>	<p>Formule à diluer.</p> <p>Produit nettoyant, désinfectant, liquide, pour les sols et les surfaces non moussant.</p> <p>Combinaison de bases biocides différentes pour assurer un large spectre d'efficacité.</p> <p>Détergence basée sur des tensio-actifs non ioniques et sans tensio-actif anionique.</p> <p>Conforme aux normes de désinfection européennes [7] :</p> <p>Spectre minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NF EN 13727 : activité bactéricide. - NF EN 13624 : activité levuricide (<i>Candida albicans</i>). <p>Activités complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NF EN 13624, activité fongicide (<i>Candida albicans</i> et <i>Aspergillus niger</i>). - EN 14476+A1 : virucidie dont Norovirus. <p>Confort olfactif à l'utilisation.</p> <p>Absence de phénomène de collage.</p> <p>Conditionnement avec facilité de dosage et % maximum de 0,25 %.</p> <p>Conditionnements : dosette, bidon doseur de 1 litre, bidon de 5 litres.</p> <p>Contact alimentaire : s'assurer que le produit mentionne sur l'étiquette l'indication TP4 (désinfectant pour surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires).</p>	<p>Est plus désinfectant que détergent.</p> <p>Préférer un produit sans parfum ni colorant pour éviter les risques d'allergies.</p> <p>Respecter les temps de contact.</p> <p>Ne pas essuyer même à sec.</p> <p>Solution diluée à renouveler toutes les 24 heures.</p> <p>Pour la virucidie, préférer les produits qui affichent une efficacité sur poliovirus (souche difficile à éliminer).</p> <p>Rincer si les denrées alimentaires sont en contact direct avec la surface nettoyée.</p>

Produits / Indications	Critères de choix	Commentaires
<p>Détergent-désinfectant (d/D) PAE.</p> <p>Nettoyage et désinfection en une seule opération des surfaces hautes de tous types avec un produit prêt à l'emploi.</p>	<p>Formule prête à l'emploi.</p> <p>Produit nettoyant, désinfectant pour les surfaces hautes.</p> <p>Combinaison de bases biocides différentes pour assurer un large spectre d'efficacité.</p> <p>Détergence basée sur des tensio-actifs non ioniques et sans tensio-actif anionique.</p> <p>Conforme aux normes de désinfection européennes [7] :</p> <p>Spectre minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NF EN 13727 : activité bactéricide. - NF EN 13624 : activité levuricide (<i>Candida albicans</i>). <p>Activités complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NF EN 13624, activité fongicide (<i>Candida albicans</i> et <i>Aspergillus niger</i>). - EN 14476 +A1 : virucidie dont Norovirus. <p>Confort olfactif à l'utilisation.</p> <p>Absence de phénomène de collage.</p> <p>Conditionnement minimum : flacon de 750 ml avec pulvérisateur à tête mousse.</p> <p>Contact alimentaire : s'assurer que le produit mentionne sur l'étiquette l'indication TP4 (désinfectant pour surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires).</p>	<p>Pratique pour le nettoyage et la désinfection des surfaces hautes et des DM non immergeables.</p> <p>S'assurer de la compatibilité du produit avec les surfaces à traiter (écrans d'ordinateurs par exemple).</p> <p>Préférer un produit sans parfum ni colorant pour éviter les risques d'allergies.</p> <p>Respecter les temps de contact.</p> <p>Ne pas essuyer même à sec.</p> <p>Pour la virucidie, préférer les produits qui affichent une efficacité sur poliovirus (souche difficile à éliminer).</p> <p>Les pulvérisateurs à tête mousse limitent l'inhalation des produits. (cf fiche 2.7).</p> <p>Rincer si les denrées alimentaires sont en contact direct avec la surface désinfectée.</p>

Fiche élaborée pour une partie à partir des informations Prod'HyBase [20]

Produits / Indications	Critères de choix	Commentaires
<p>Détergent-détartrant-désinfectant (d/dt/D).</p> <p>Nettoyage, détartrage et désinfection en une seule opération des surfaces humides (évier, lavabos, receveurs et parois de douches, baignoires, robinetteries, faïences...) et de certains sols.</p> <p>Acide faible : pH entre 5 et 2.</p>	<p>Produit nettoyant, détartrant, désinfectant.</p> <p>Complexe acide permettant un excellent détartrage des surfaces humides.</p> <p>Base détergente sur un complexe tensioactif non-ionique et sans tensio-actif anionique.</p> <p>Conforme aux normes de désinfection Européennes [7] :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EN 1276 : activité bactéricide en conditions de saleté. - EN 13624 : activité fongicide. <p>Confort olfactif à l'utilisation.</p> <p>Conditionnements : flacon de 750 ml avec pulvérisateur à tête mousse, bidon de 5 litres avec facilité de dosage.</p>	<p>Ce produit est indispensable en cas d'eau dure (TH élevé). L'objectif est d'éliminer, en fonction du niveau d'entartrage des surfaces les traces de tartre qui se forment.</p> <p>La fréquence d'utilisation ainsi que l'usage (pur ou dilué) sont à adapter à ce niveau d'entartrage :</p> <p>TH 0-14 (eau douce) : 1 x par mois</p> <p>TH 14-21 (eau moyenne) : 2 x par mois</p> <p>TH 21 et plus (eau dure) : 1 x par semaine pur ou quotidiennement dilué.</p> <p>Pour que le produit soit efficace (détartrage) il est important de le laisser agir avant de le rincer.</p> <p>Le rinçage est également très important. Ce produit acide, détériore les surfaces métalliques (robinetterie).</p> <p>S'assurer de la compatibilité des matériaux (à proscrire sur les chromes).</p> <p>Ne pas utiliser en présence de produits chlorés (eau de Javel) ou contenant du chlore tout comme avec tout autre produit d'entretien.</p>

Produits / Indications	Critères de choix	Commentaires
<p>Désinfectant chloré à 2.6 % ou 3.6 % de chlore actif (CA).</p> <p>En cas de diarrhée à <i>Clostridium difficile</i> [20, 22].</p> <p>En cas d'épidémie de Gastro Entérite Aiguë.</p>	<p>Produit désinfectant.</p> <p>Eau de Javel à 2.6 % ou 3.6 % CA.</p> <p>Répond aux normes de bactéricidie, virucidie, fongicidie et sporidie françaises et européennes sous réserve d'une concentration adaptée à l'objectif recherché.</p> <p>Conditionnements : flacons ou bidons.</p> <p>Étiquetage défini par le décret n°2001-881 du 25 septembre 2001, art. 5.</p> <p>Péremption 3 ans après la date de fabrication.</p>	<p>2.6 % ou 3.6 % CA = seules concentrations en chlore actif dont la stabilité est assurée dans le temps.</p> <p>Utilisation immédiate : la solution diluée ne se conserve pas.</p> <p>Il existe des produits chlorés « détergent-désinfectant » à 2.6 % CA et à 3.6 % CA.</p>

LES DILUTIONS PRATIQUES DE L'EAU DE JAVEL

Pour obtenir les pourcentages en chlore actif de 0.1 % et 0.5 % à partir d'eau de Javel à 2.6 % CA ou 3.6 % CA.

Exemples de dilution pour un volume final de 5 litres.

	Bidon de Javel à 2.6% CA	Bidon de Javel à 3.6% CA	Indications	Temps de contact
0.1 % CA (1/20)	200 ml Javel (= 0.2 litre) + 4800 ml eau froide (4.8 litres)		Sols, surfaces, matériel en condition de propreté (après nettoyage)	15 mn
			Désinfection des robinets et pommeaux de douches	60 mn
0.5 % CA (1/5)	1000 ml Javel (= 1 litre) + 4000 ml eau froide (4 litres)	250 ml Javel (= 0.25 litre) + 1500 ml eau froide (1.5 litre)	Sols, surfaces, matériel en condition de saleté (avant nettoyage)	15 mn
			<i>Clostridium difficile</i> (après pré-désinfection et nettoyage)	10 mn

Rappel : utilisation immédiate, la solution diluée ne se conserve pas.

Produits / Indications	Critères de choix	Commentaires
<p>Vinaigre blanc (du commerce : 5 à 6 % d'acide acétique).</p> <p>Acide fort : pH d'environ 2.4.</p>	<p>Détartrant pour zone humide (robinetterie, mousseur, pommeaux de douche...).</p>	<p>Ne pas chauffer [16].</p>  <p>Attention : ne pas mélanger avec des produits chlorés et tout autre produit d'entretien.</p>
<p>Gel détartrant WC.</p> <p>Acide fort : pH entre 2 et 0.</p>	<p>Produit détartrant pour cuvette WC.</p> <p>Base détergente sur un complexe tensioactif non-ionique et sans tensio-actif anionique.</p> <p>Odeur agréable et apportant une sensation de fraîcheur et de propreté.</p> <p>Formulation qualitative avec un pH compris entre 1 et 3 assurant une réelle efficacité de détartrage.</p> <p>Produit visqueux et adhérent pour optimisation du temps de contact sur surfaces verticales, densité minimum 1,05.</p> <p>Conditionnements : flacon de 750 ml ou 1000 ml avec bec verseur dirigeable.</p>	<p>À n'utiliser que si l'eau du réseau est « dure » (cf. page 14) et avec parcimonie.</p> <p>Produit qui, sur du long terme, peut altérer le revêtement « faïence » du WC et le rendre poreux ce qui génère des traces indélébiles.</p>  <p>Attention : ne pas mélanger avec des produits chlorés et tout autre produit d'entretien.</p> <p>Ne pas utiliser sur la robinetterie.</p> <p>NB : le gel WC est moins onéreux que le détergent-détartrant-désinfectant.</p>

Produits / Indications	Critères de choix	Commentaires
Détergent vitres/miroirs.	<p>Produit nettoyant, dégraissant pour le lavage manuel des vitres.</p> <p>Base détergente sur des tensio-actifs non ioniques et anioniques.</p> <p>Produit sans rinçage et sans trace qui limite l'adhérence de l'eau et des salissures.</p> <p>Confort olfactif à l'utilisation.</p> <p>Conditionnements : flacon de 750 ml avec pulvérisateur à tête mousse, bidon de 5 litres avec facilité de dosage.</p>	<p>Mettre un masque si utilisation par pulvérisation.</p> <p>Pulvériser sur la lavette et non sur la vitre.</p> <p>Les pulvérisateurs à tête mousse limitent l'inhalation des produits.</p>



Développement durable : possibilité de faire les vitres, non souillées de liquides biologiques, avec une microfibre et de l'eau ou un appareil à vapeur.



LES MOYENS

3

Argumentaire sur les moyens

Fiche 3.1 Les protections du personnel

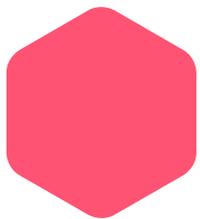
Fiche 3.2 Le local d'entretien des locaux

Fiche 3.3 La centrale de dilution et d'approvisionnement (mélangeur proportionnel)

Fiche 3.4 Le chariot pour l'entretien des locaux

Fiche 3.5 Le nettoyage du chariot d'entretien et de ses accessoires

Fiche 3.6 Le nettoyeur vapeur



ARGUMENTAIRE SUR LES MOYENS

Tenue professionnelle de base

C'est une tenue dédiée à l'activité en EMS. La tunique/pantalon traditionnelle peut être remplacée par un pantalon et tee-shirt/chemisette. Elle doit être :

- Changée quotidiennement et systématiquement si souillée.
- Entretien par l'établissement.

Chaussures

- Couvrant le pied, facilement nettoyables (et nettoyées).
- Antidérapantes.

Tablier plastique à usage-unique [4]

- Fait partie intégrante de la tenue professionnelle pour l'entretien des locaux car l'agent est soumis à des risques de projections (eau, produits chimiques, liquides biologiques).
- Est éliminé à l'issue d'une séquence d'entretien ou d'une interruption de cette activité (réfection de lit, distribution des repas, pause...).
- Il n'est pas nécessaire de le changer entre chaque chambre sauf :
 - Si précautions complémentaires.
 - Si souillures visibles.

Masque [4]

- Le masque, mis en place, ne doit plus être touché ni manipulé.
- Le professionnel peut conserver le masque environ 3 heures : pas nécessaire de le changer entre chaque chambre sauf s'il est souillé ou mouillé [8].

Lunettes de protection

- À nettoyer après chaque usage.

Gants de protection pour l'entretien des locaux [4, 6]

- Le choix des gants est primordial. Il doit tenir compte :
 - Du type de produit utilisé.
 - De la durée du contact entre le gant et le produit chimique.
- Préférer les gants en nitrile, qu'ils soient réutilisables ou à usage-unique.
 - À longues manchettes pour assurer la sécurité de la personne (intégrité de la peau).
 - Compatibles avec l'usage de produits chimiques (détergent, détergent-désinfectant, détergent-détartrant...).
- Bien qu'ils présentent une réelle protection vis-à-vis des produits chimiques, il est préférable de proscrire les gants en latex qui exposent les agents à des allergies.
- Les gants pour l'entretien des locaux peuvent être gardés pour plusieurs chambres (sauf en cas de précautions complémentaires) s'ils sont désinfectés entre chaque chambre avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant.



Les gants d'examen, dit de soins, ne sont pas compatibles avec l'activité d'entretien des locaux car ils sont :

- À manchettes courtes.
- Non compatibles, pour la plupart, avec l'utilisation de produit chimique [6].

Tenue professionnelle de base

- Tenue professionnelle changée quotidiennement et dès que souillée.
- Tablier plastique à usage unique.
- Port de gants de protection à longues manchettes.
- Chaussures professionnelles.



Tenue professionnelle renforcée

Sous le tablier plastique à u-u de base:

- Surblouse à manches longues en cas de *Clostridium difficile* et en cas de gale (suspectée ou déclarée).
- À éliminer dès la sortie de la chambre.



Masque

- En cas de syndrome respiratoire du personnel (toux, expectorations, éternuements...).
- Face à des précautions complémentaires de type Gouttelettes (grippe, infection respiratoire aiguë, gastro-entérite aiguë).



Appareil de Protection Respiratoire [2]

- Face à des précautions complémentaires de type Air (tuberculose pulmonaire, rougeole, varicelle...).
- Doit être mis avant de rentrer dans la chambre et retiré une fois sorti.
- Le masque couvre complètement les voies respiratoires (nez/bouche). Il ne doit pas y avoir de fuite. Pour s'en assurer, le professionnel effectue un test d'étanchéité dit « Fit-testing ».



Lunettes de protection

- En cas de risque de projection de liquide biologique ou chimique.



Gants de protection pour l'entretien des locaux

- Gants à longues manchettes.
- Imperméables et résistants aux produits utilisés.
- Conformes à la norme EN 374 (risques microbiologiques et risques chimiques) [6].
- L'extérieur est nettoyé-désinfecté avec une lavette imprégnée de solution détergente-désinfectante entre chaque local.

Réutilisables sur plusieurs jours/semaines



- Individuels : noter les initiales de l'utilisateur.
- Sont désinfectés avec une lavette imprégnée de solution d/D entre chaque chambre.
- Sont nettoyés à l'eau et au savon en fin de journée (intérieur et extérieur) et séchés à l'air libre.
- À éliminer dès qu'ils deviennent poreux.

Usage-unique



Si à longues manchettes et compatibles avec les produits chimiques :

- Sont changés et jetés entre chaque chambre (cout +++).
- Alternative : sont désinfectés avec une lavette imprégnée de solution d/D entre chaque chambre et jetés en fin d'activité d'entretien des locaux.

Si gants d'examen (manchettes courtes et non compatibles avec les produits chimiques), leur utilisation doit rester exceptionnelle :

- Alternative en cas de précautions complémentaires.
- Sont changés et jetés entre chaque chambre.

Gants de protection pour les métiers de la santé [6]

- Résistance protection chimique générale.



- Résistance protection chimique générale.



ATTENTION

La désinfection des gants avec un Produit Hydro-Alcoolique est une non-conformité

FICHE 3.2 LE LOCAL D'ENTRETIEN DES LOCAUX

Le local d'entretien des locaux permet de stocker l'ensemble des matériels (chariot d'entretien, autolaveuse, monobrosse, aspirateur...) et produits nécessaires à l'entretien des locaux.

Objectifs

- Réduire les risques liés aux manutentions et aux déplacements du personnel.
- Faciliter le nettoyage et la désinfection des matériels.
- Réduire l'encombrement des couloirs.

Recommandations

- Prévoir un local d'entretien des locaux identifiés dans chaque unité de vie ou étage.
- Dimensionner le local de manière à distinguer :
 - Une partie propre pour le stockage des produits et matériels propres.
 - Une partie sale permettant de procéder à l'entretien et la désinfection des matériels après utilisation.
- Concevoir le local avec des revêtements muraux et de sols facilement nettoyables.

Équipement de base du local

- Un lave-mains équipé :
 - d'un distributeur de savon doux liquide.
 - d'un distributeur d'essuie-mains papier à usage-unique.
- Un point d'eau sur évier double (idéalement), bacs profonds pour l'entretien du matériel et égouttoir.
- Un vidoir de préférence suspendu.
- Un distributeur de PHA (attention de ne pas l'installer au niveau du lave-mains : risque de confusion avec le savon).
- Une prise électrique pour la mise en charge de batteries (cf. circulaire n° 3046 du 03/03/2010 : sécurité des locaux de charge de batteries).
- Une ventilation conforme à la réglementation si autolaveuse à mettre en charge.
- Un siphon de sol (évacuation des eaux usées et vidanges des machines autolaveuses...).
- Des rangements facilement nettoyables.
- Une centrale de dilution (mélangeur proportionnel) recommandée.
- Table, siège pour zone administrative.

ATTENTION

Ne pas installer :

- De sèche main soufflant.
- D'essuie mains textile, même en distributeur.

Objectif

Permet de doser un produit d'entretien de façon optimale. Évite le gaspillage, les sous dosage/surdosage des produits d'entretien concentrés.

Critères de choix**Installation**

- Facilité d'installation : matériel mural de dilution.
- Se connecte sur une arrivée d'eau froide.
- Accepte tout type de viscosité.

Utilisation

- Manipulation aisée, pratique.
- Code couleur sur étiquettes, bidons concentrés, bouchons, tuyaux d'aspiration, solutions ou têtes de pulvérisation.
- Rapide : propose plusieurs débits.
- Nécessité d'utiliser un verre mesureur (pour la méthode de pré-impregnation).

Fiabilité

- Dosage maîtrisé : vérifier le réglage du produit (précision) généralement de 0.25 à 10 %.
- Système Venturi avec buse de calibrage pour 1 ou plusieurs produits permet un mélange turbulent immédiat de l'eau et du produit = solution parfaitement homogène.

Sécurité

- Équipée de clapet ou de valve anti retour pour éviter la contamination du réseau d'eau.
- Pas de contact avec les produits purs.
- Évite les erreurs lors des manipulations de produits.

Entretien du matériel

- Nettoyage de surface quotidien.
- Prévoir une maintenance (recommandée par le fabricant) et un entretien interne régulier (au moins annuel).

Remarques

- Attention lors des changements de produits.
- Dater les bidons dès l'ouverture.
- Surveiller quotidiennement le niveau des produits dans les bidons (mettre un repère).
- Faire couler le premier jet avant de remplir les seaux et/ou flacons.
- Un sur tirage de l'eau sur le réseau peut entraîner des différences de dilution (problèmes de pression).



Le chariot est équipé du matériel nécessaire à l'entretien des surfaces hautes et humides et des sols. Ce n'est pas un chariot « réserve ». De même, aucun effet personnel ne doit être déposé sur ce chariot (produit alimentaire, porte-clés, accessoire personnalisé...).

Le chariot est équipé pour mettre en œuvre la méthode par pré-impregnation.

Accessoires composant le chariot pour l'entretien des locaux

- Produit hydro-alcoolique.
- Gants de protection pour l'entretien des locaux.
- Récipients pour les lavettes.
- Produit vitres (solution diluée ou flacon).
- Détartrant WC prêt à l'emploi.
- Sac de gazes pré-impregnées pour le dépoussiérage des sols (balayage humide).
- Une pelle et une raclette pour le ramassage des salissures au sol.
- Balai trapèze et balai lavage à plat positionnés sur des supports latéraux.
- Récipient pour les lavettes imprégnées de solution d/D.
- Récipient pour les bandeaux de lavage.
- Contenant (idéalement fermé) pour les consommables (rouleaux sacs poubelles, papier toilette).
- Un sac poubelle (DAE).
- Panneau « sol glissant ».
- Contenant pour évacuer les bandeaux et lavettes sales.



À TITRE D'EXEMPLES

Entretien des surfaces hautes :

- Récipient bleu + lavettes bleues imprégnées de solution détergente-désinfectante.
- Récipient vert + lavettes vertes imprégnées de solution détergente.

Entretien des surfaces humides

- Récipient rouge + lavettes roses imprégnées de solution détergente-détartrante-désinfectante.

Objectif

Maintenir le chariot et ses accessoires dans un état de propreté irréprochable afin d'optimiser la qualité de l'entretien des locaux.

Fréquence

- Quotidien.
- Hebdomadaire.

Matériel

- Gants d'entretien.
- Lavettes.
- Brosse.
- Solution détergente-désinfectante.
- Solution détergente-détartrante pour l'entretien hebdomadaire.
- Nettoyeur vapeur (idéalement).

Technique quotidienne

- Éliminer le sac poubelle dans le conteneur adapté à la filière (local déchets).
- Vider les seaux, éliminer les bandeaux et lavettes sales.
- Nettoyer avec des lavettes imprégnées de détergent-désinfectant le chariot, les seaux, tiroirs, bidons de produits, balai trapèze, balai rasant...
- Laisser sécher.
- Réapprovisionner le chariot si nécessaire.
- Stocker le chariot dans le local ménage propre.

Technique hebdomadaire

- Vider complètement le chariot d'entretien de son contenu.
- Remplir un seau ou un bac suffisamment profond avec une solution détergente-détartrante.
- Nettoyer minutieusement les accessoires du chariot (seaux, balais...) par immersion si possible.
- Laisser agir (cf. temps recommandé par le fabricant).
- Brosser et rincer à l'eau claire.
- Pendant ce temps, nettoyer le chariot de haut en bas, avec une lavette imprégnée de solution détergente-désinfectante, sans oublier les dessous de plateaux.
- Brosser les roues et les débarrasser des salissures.
- Procéder à une hygiène des mains.
- Recomposer le chariot avec ses accessoires propres.

Variante possible

- **Entretien du chariot avec un nettoyeur vapeur (cf. fiche 3.6).**



La vapeur sous pression a un pouvoir nettoyant très efficace. Elle agit comme un tensio-actif qui dissout les graisses et nettoie en profondeur. Elle associe 2 actions :

- Détergente (pression de la vapeur) élimination des souillures, résidus, biofilms...
- Biocide (action thermique de la vapeur) élimination des microorganismes : bactéries, virus, champignons...

Le procédé est écologique et non toxique car il n'utilise aucun produit chimique. Il permet d'obtenir un entretien approfondi des surfaces en un seul passage.

La méthode nettoyage vapeur s'applique dans tous les locaux, à tous les mobiliers, à toutes les surfaces et équipements sanitaires. Elle ne laisse pas de résidu.

Le fabricant doit valider la méthode vapeur au niveau de l'efficacité microbiologique.

La **norme PR NF T72-110 Mars 2018** permet d'orienter son choix.

« Procédés de désinfection des surfaces par la vapeur avec ou sans contact - Détermination de l'activité bactéricide, fongicide, levuricide, sporicide et virucide incluant les bactériophages ».

Objectif

Nettoyer et désinfecter les sols, surfaces, matériaux et équipements supportant cette technique.

Matériel

- Appareil à vapeur, avec ou sans aspiration, qui produit une vapeur d'environ :
 - 140 °C avec une pression de 4 à 6 bars en sortie de chaudière.
 - 95 °C avec une pression à 2.7 bars en utilisation.
- Eau : suivre les recommandations du fabricant quant à la qualité de l'eau requise.
- Accessoires : flexible et poignée de commande, brosses, bonnettes...
- Lavettes microfibres si pas d'aspiration.

Préparation et utilisation de l'appareil

Remplir le réservoir d'eau chaude de préférence (temps de mise en chauffe de quelques minutes).

- Brancher l'appareil.
- Vérifier la propreté des accessoires.
- Appuyer sur la mise en marche et mise en chauffe : un délai d'attente est nécessaire pour certains appareils.
- Purger l'eau résiduelle des flexibles (au sol ou dans le réservoir) avant utilisation.

NB : Remplir le réservoir en cours d'utilisation : selon les modèles, prévoir un temps d'attente pour certains appareils avant d'ouvrir le réservoir.

Technique

Adapter l'accessoire à la surface à nettoyer.

- Appliquer la vapeur au plus près de la surface à nettoyer.
- Nettoyer les surfaces de haut en bas.
 - Les murs et les plinthes.
 - Les matériels verticaux (radiateurs).
 - Les mobiliers.
 - Les équipements sanitaires (WC en dernier).
 - Les sols.
- Essuyer la surface si l'appareil ne possède pas l'aspiration.
- Nettoyer les accessoires (retirer les souillures agglomérées) entre chaque pièce.

Entretien du matériel

- Vider, nettoyer la cuve de l'aspirateur après chaque utilisation.
- Nettoyer désinfecter l'ensemble des accessoires et l'extérieur de l'appareil avec une lavette imprégnée de solution détergente-désinfectante (par trempage ou par contact) ou par injection de vapeur avant de ranger l'appareil.
- Sécher.
- Retirer les accessoires, enrouler les flexibles et ranger.
- Vérifier les anomalies et transmettre.
- Vidanger l'appareil une fois par semaine à une fois par mois selon la fréquence d'utilisation et la dureté de l'eau.
- Détartrer en fonction de la dureté de l'eau (cf. recommandations du fabricant).

Prévoir

- De purger la chaudière (retirer le tartre).
- De vérifier et renouveler si nécessaire les accessoires.
- De mettre en place une traçabilité de suivi de l'appareil.
- Une formation théorique et pratique des utilisateurs.

Remarques

- L'appareil nécessite une maintenance préventive prévue par le fabricant. Elle permet d'éviter les pannes de l'appareil.



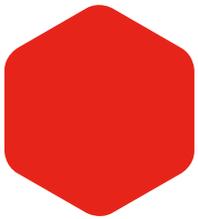


L'ENTRETIEN DES SURFACES HAUTES

4

Argumentaire pour l'entretien des surfaces hautes

- Fiche 4.1 Les lavettes
- Fiche 4.2 Essuyage humide des surfaces hautes sèches
- Fiche 4.3 Entretien des vitres et miroirs
- Fiche 4.4 Nettoyage des surfaces humides
- Fiche 4.5 Détartrage et désinfection des pommeaux de douches et des embouts de robinets
- Fiche 4.6 Traçabilité du détartrage/désinfection des pommeaux de douches et des embouts de robinets
- Fiche 4.7 Entretien des bondes de receveur de douches
- Fiche 4.8 Entretien des bouches de VMC

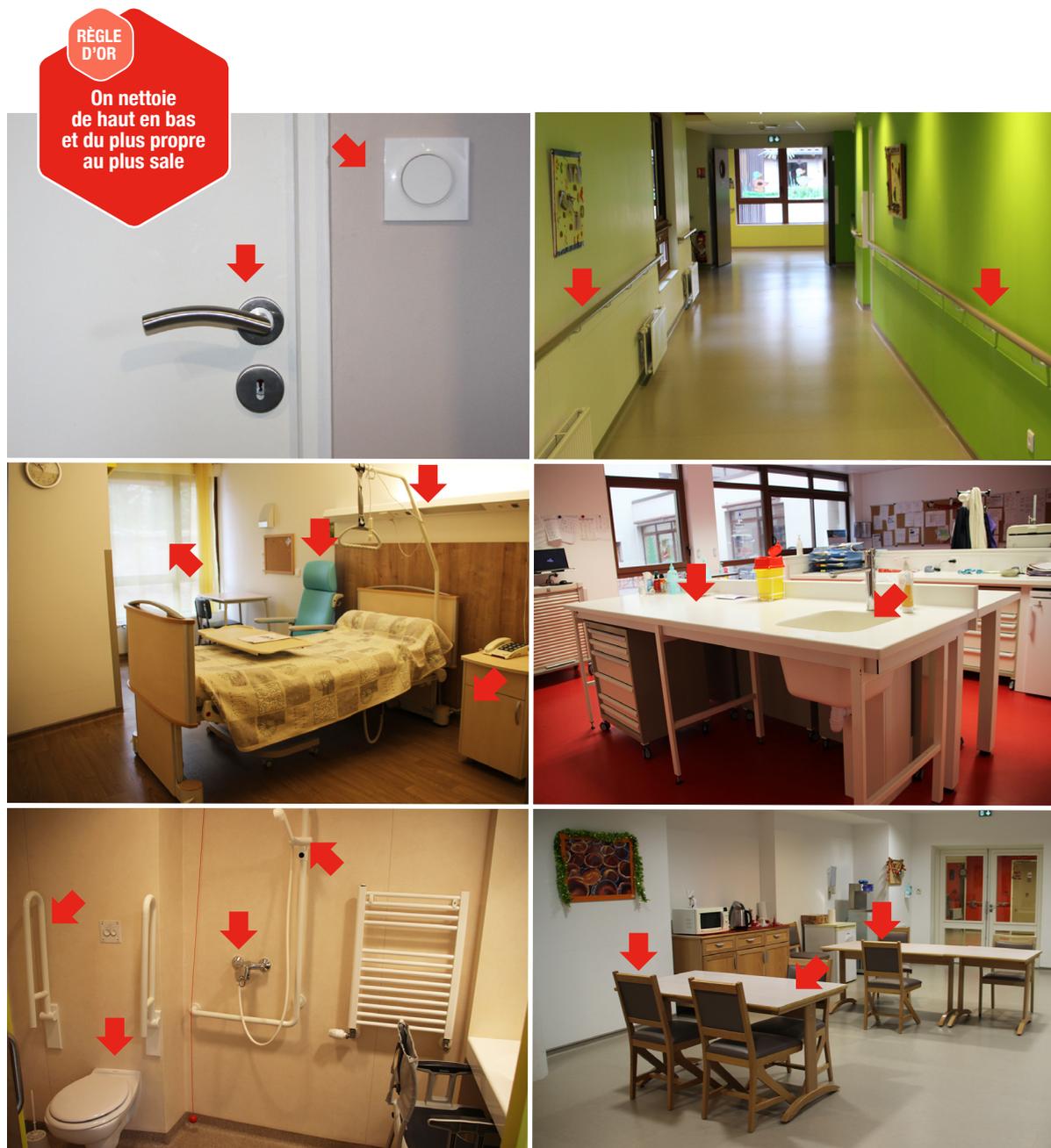


ARGUMENTAIRE POUR L'ENTRETIEN DES SURFACES HAUTES

On entend par surfaces hautes, toutes surfaces sèches ou humides, fixes ou mobiles, autres que les sols (exemples photographies infra). On accordera une importance particulière à toutes surfaces touchées par les mains ou souillées par des liquides biologiques d'origine humaine.

Nous proposons d'utiliser des lavettes de couleurs différentes de manière à associer une couleur à un contenant et à un produit. Pour exemples :

- Lavettes roses dans seau rouge avec produit rose (détergent/détartrant/désinfectant).
- Lavettes bleues dans seau bleu avec produit bleu (détergent/désinfectant).
- Lavettes vertes dans seau vert avec produit vert (détergent ou produit à vitres).





Les éponges sont interdites



Privilégier l'utilisation de microfibre

Lavette non tissée	Lavette microfibre
<p>Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recyclable. ▪ Coût. <p>Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Propreté visuelle peu satisfaisante. ▪ Laisse des traces. ▪ Durée de vie limitée. 	<p>Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recyclable. ▪ Bonne action mécanique. ▪ Propreté visuelle satisfaisante. ▪ Efficace sur toutes surfaces. ▪ Résistance dans le temps. <p>Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût. ▪ Incompatible avec les produits adoucissant et le chlore (Javel). <p>Spécificité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour être efficace, la microfibre ne doit pas être détrempée.

- Déposer les lavettes sèches et pliées dans le contenant dédié. Adapter la quantité aux besoins.
- Verser la quantité de solution d, d/D ou d/dt correspondant au nombre de lavettes*.
- Les lavettes s'imprègnent de la solution sans être détrempées.

*Correspondances imprégnation des lavettes (à titre indicatif)	
30 lavettes	750 ml
20 lavettes	500 ml
10 lavettes	250 ml

Recommandations

- Mettre au sale toutes les lavettes imprégnées de solution nettoyante et non utilisées à la fin du poste de travail.
- Attention : bien imprégner la lavette si utilisation de solution en pulvérisateur prêt à l'emploi.

Définition

Opération qui consiste à enlever d'une surface des salissures sans possibilité de les remettre en suspension dans l'air = **technique de dépoussiérage**.

Objectif

- Éliminer les salissures.

Fréquence

- À définir au sein de la structure.

Matériel

- Chariot d'entretien équipé.

Technique

- Essuyer chaque surface en un seul passage avec une lavette pré imprégnée.
- Procéder du propre vers le sale et du haut vers le bas.
- Utiliser la lavette sur toutes ses faces (nécessité de les plier au préalable). Si chambre à 2 lits, utiliser une lavette par lit et environnement du résident. **Idéalement, utiliser une lavette par mobilier.**
- Finir par les poignées de portes.
- Laisser sécher.
- Éliminer les lavettes sales dans le conteneur ou sac prévu à cet effet.

Recommandations

- Utiliser la solution détergente-désinfectante :
 - Pour les zones touchées par les mains (interrupteurs, poignées de portes, sonnettes, téléphones, télécommandes, barres de maintien...).
 - Dans la chambre d'un résident qui bénéficie de précautions complémentaires et en période d'épidémie.
- Nettoyer les bibelots et mobilier personnel du résident avec :
 - Lavette + eau.
 - Ou lavette + détergent si salissures.
 - Ou lavette + détergent-désinfectant si souillure biologique.

FICHE 4.3 ENTRETIEN DES VITRES ET MIROIRS

Objectif

Élimination des salissures adhérentes afin d'obtenir un état de propreté visuel acceptable.

Fréquence

- Hebdomadaire à trimestriel en fonction de la zone.
- Plus si nécessaire.

Matériel

- Chariot d'entretien équipé.
- Balai rasant (ou manche télescopique) + bandeau de lavage à plat.
- Lavettes microfibre imprégnées d'eau ou de produit à vitres.
- Lavettes sèches.
- Raclette à vitres.
- Si besoin : marchepied ou escabeau sécurisé (cf. service de santé au travail).
- **Alternative : nettoyage avec un appareil à vapeur.**



Méthode développement durable	Méthode traditionnelle
<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre les gants d'entretien.▪ Nettoyer l'entourage de la fenêtre ainsi que les rainures avec une lavette microfibre imprégnée d'eau.▪ Nettoyer la vitre ou le miroir.▪ Essuyer avec une lavette sèche ou la raclette à vitres.▪ Alternative : appareil à vapeur.	<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre les gants d'entretien.▪ Nettoyer l'entourage de la fenêtre ainsi que les rainures avec une lavette imprégnée de solution détergente.▪ Rincer si nécessaire.▪ Nettoyer la vitre ou le miroir avec la lavette imprégnée de produit à vitres.▪ Essuyer avec une lavette sèche ou la raclette à vitres.

Technique

- Si nécessaire nettoyer avec du détergent-désinfectant (projections sang, liquides biologiques, etc.).
- Si film solaire sur vitres, nettoyer à l'eau.

FICHE 4.4 NETTOYAGE DES SURFACES HUMIDES

Définition

Action mécanique et chimique permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les surfaces humides (lavabos, éviers, douches, baignoires, robinetteries, faïences murales, etc.) = **technique de nettoyage**.

Objectif

- Obtenir une propreté visuelle et microbiologique en réduisant le nombre de micro-organismes présents sur ces surfaces.

Matériel

- Chariot d'entretien équipé.
- **Alternative : nettoyage avec un appareil à vapeur.**



Techniques

- Lavabos, éviers, douches, baignoires, robinetteries, etc.

Fréquence	Si eau très dure	Si eau douce
Quotidienne	<ul style="list-style-type: none">▪ Nettoyer la surface avec une lavette imprégnée de solution détergente-détartrante-désinfectante.▪ Laisser agir (temps recommandé par le fabricant).▪ Rincer.	<ul style="list-style-type: none">▪ Nettoyer la surface avec une lavette imprégnée de solution détergente-désinfectante.▪ Laisser agir (temps recommandé par le fabricant).
Hebdomadaire		<ul style="list-style-type: none">▪ Nettoyer la surface avec une lavette imprégnée de solution détergente-détartrante-désinfectante.▪ Laisser agir (temps recommandé par le fabricant).▪ Rincer.

- WC (fréquence à définir en fonction de son utilisation) :
 - Vider le contenu du porte-balai dans la cuvette des WC.
 - Tirer la chasse d'eau.
 - Brosser si présences de souillures.

Si eau dure	Si eau douce
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer du détartrant WC (fréquence à adapter en fonction de l'entartrage) à l'intérieur de la cuvette et sous les rebords du WC. ▪ Laisser agir au moins 10 minutes (temps recommandé par le fabricant). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pulvériser une solution de détergent-désinfectant. ▪ Laisser agir au minimum 10 minutes (temps recommandé par le fabricant pour obtenir une action virucide).
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyer la cuvette avec le balai WC. ▪ Tirer la chasse d'eau. 	

- Nettoyer les accessoires (porte-papier, rampe de relevage, sonnette, poignées de porte) avec une (des) lavette(s) imprégnée(s) de solution détergente-désinfectante.
- Nettoyer l'extérieur du WC (réservoir et bouton poussoir de la chasse d'eau, lunette du siège, abattant) avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant.

Recommandations

- Changer régulièrement le balai WC et le porte-balai si besoin et à chaque nouvelle entrée.

Définition

- Éliminer les dépôts de tartre et les souillures pour garantir la qualité microbiologique de l'eau du réseau.

Objectif

- Participer à la maîtrise de la contamination du réseau d'eau par des légionelles par des actions préventives de détartrage et désinfection des éléments de la robinetterie.

Fréquence

- À adapter à la dureté de l'eau : mensuel ± trimestriel ± semestriel (cf. TH page 14).

Matériel

- Gants de protection pour l'entretien des locaux.
- Vinaigre blanc ou solution détartrante adaptée à la robinetterie.
- Eau.
- Brosse.
- Solution chlorée à 0.1 % CA (cf. fiche 2.5).
- Linge propre (lavette sèche...).

**Technique**

- Mettre les gants.
- Démontez les pommeaux de douche, mousseurs/aérateurs et joints.
- Les immerger totalement dans le vinaigre blanc non dilué.
- Laisser agir jusqu'à disparition des traces de tartre.
- Brossez si nécessaire.
- Rincer à l'eau claire.
- Désinfecter avec la solution chlorée.
- Rincer et sécher avec un linge propre.
- Remettre en place.

Important

- Tracer les opérations de détartrage et de désinfection et transmettre les informations au gestionnaire du carnet sanitaire de l'eau (cf. fiche 4.6) conformément à la réglementation sur le risque légionnelle [19].
- Ne pas chauffer le vinaigre blanc (irritant pour les voies respiratoires).

Objectif

- Éliminer les salissures adhérentes, sur la bonde receveur de douche (ou siphon de sol), pouvant obstruer les siphons par un nettoyage-désinfection.

Fréquence

- Hebdomadaire (à adapter en fonction de l'encrassement).
- Au départ du résident.

Matériel

- Gants pour l'entretien des locaux.
- Solution détartrante-désinfectante correctement diluée.
- Brosse/lavette.

Technique

- Mettre les gants.
- Démonter la bonde receveur de douche.
- La nettoyer avec la brosse/lavette et la solution détartrante-désinfectante.
- La rincer.
- La remettre en place après avoir nettoyé l'orifice du siphon.
- Tracer l'entretien (selon le souhait de l'établissement).

NB : Pour les siphons non démontables voir avec le service technique.

Variante possible (lors d'un entretien à fond)

- **Désinfecter le siphon avec l'appareil à vapeur.**

**IDÉES
REÇUES**

Il est inutile de verser du désinfectant systématiquement dans les siphons après l'entretien car :

- Le désinfectant est versé dans des siphons chargés de biofilm par conséquent l'action de désinfection est quasiment inefficace.
- L'action est délétère en termes de développement durable (rejets à l'égout).

Objectif

- Éliminer les salissures adhérentes pouvant obstruer les bouches et grilles de VMC par un nettoyage-désinfection.

Fréquence

- Semestriel.
- Au départ du résident.

Matériel

- Marchepied ou escabeau sécurisé (cf. service de santé au travail).
- Gants pour l'entretien des locaux.
- Solution détergente-désinfectante pour sols et surfaces correctement diluée.
- Brosse/lavette.
- Linge propre (lavette sèche...).

Technique

- Mettre des gants de ménage.
- Démonter la bouche de VMC.
- L'immerger dans la solution.
- Nettoyer avec la brosse.
- Rincer à l'eau claire.
- Sécher avec le linge propre.
- Remettre en place.
- Tracer le nettoyage (selon le souhait de l'établissement).

Variante possible

- **Entretien avec un nettoyeur vapeur.**



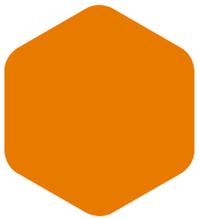


L'ENTRETIEN DES SOLS

5

Argumentaire pour l'entretien des sols

- Fiche 5.1 Le dépoussiérage manuel des sols
- Fiche 5.2 Le dépoussiérage par aspiration des surfaces
- Fiche 5.3 Le lavage manuel des sols
- Fiche 5.4 Le nettoyage mécanisé avec une autolaveuse
- Fiche 5.5 Le nettoyage mécanisé avec une monobrosse



ARGUMENTAIRE POUR L'ENTRETIEN DES SOLS

En EMS, on attend essentiellement que les sols soient visuellement propres. Cet aspect visuel de propreté contribue à l'image de marque de l'établissement et inspire confiance aux résidents, familles et intervenants extérieurs.

Dans ces lieux de vie, nous recommandons de réaliser un dépoussiérage manuel (dit balayage humide) ou mécanique des sols quotidiennement afin d'éliminer les salissures macroscopiques. L'usage d'un balai raclant ou à poils, pour réaliser un dépoussiérage des sols, est une non-conformité car très peu de salissures sont récupérées. Les particules sont remises en suspension et retombent après le passage du balai. De plus, cette technique nécessite un entretien du balai entre chaque pièce.

Il n'est pas nécessaire, dans les zones 1 et 2, de poursuivre par un lavage quotidien, avec un détergent, sauf si les salissures restent présentes après cette phase de dépoussiérage.

Plusieurs retours d'expériences ont démontré :

- Que la désinfection des sols était éphémère. C'est la raison pour laquelle, il n'est plus recommandé de les désinfecter au quotidien. Cette opération, particulièrement délétère en termes de développement durable, est donc réservée à des situations particulières telles que celles à potentiel épidémique ou dans des locaux hébergeant des résidents porteurs de *Clostridium difficile* par exemple.
- Qu'il était possible de laver les sols, en routine, avec de l'eau uniquement si le bandeau de lavage utilisé est en microfibres. Les expériences ont démontré que l'aspect visuel des sols était considérablement amélioré (sols non encrassés par les couches successives de produits chimiques) et qu'il n'y avait pas d'impact en termes de risque infectieux [5].

Cependant, pour certains EMS, tels que MAS, FAM, IEM, etc., qui accueillent des résidents susceptibles d'être en contact de façon régulière avec les sols, une procédure spécifique d'entretien sera à envisager. Il conviendra de s'interroger sur la méthode la plus adaptée et ne compromettant pas la sécurité des résidents.

Les règles élémentaires sont d'adapter l'entretien au type de sol de façon à ne pas les détériorer par des pratiques non conformes.

Le dépoussiérage des sols est un préalable incontournable au lavage que la technique soit manuelle ou mécanisée.

- Il y a une meilleure efficacité du lavage après avoir éliminé les salissures macroscopiques.
- Les sols sont moins encrassés.
- Les salissures macroscopiques ramassées par des bandeaux de lavage recyclables se retrouvent dans les laveurs et de ce fait les encrassent.
- Le professionnel et l'environnement sont exposés à des projections chargées en micro-organismes si les bandeaux de lavage sont secoués, pour les débarrasser des salissures macroscopiques, avant de les éliminer dans le sac de linge sale.

Définition

Opération mécanique de récupération des salissures non adhérentes sur les sols secs (dit balayage humide) = **technique de dépoussiérage**.

Objectif

- Éliminer jusqu'à 90 % des poussières en limitant leur mise en suspension dans l'air.
- Abaisser le niveau de contamination.

Matériel

- Chariot de ménage équipé.

Balai trapèze	Gazes pré-imprégnées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manche aluminium (léger), ergonomique. ▪ Semelle articulée, en forme de trapèze permettant de fixer la gaze pré-imprégnée. ▪ Semelle mousse à proscrire : préférer les semelles caoutchouc à lamelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À usage-unique, non tissées, pré-imprégnées d'une huile minérale sèche pour coller et emprisonner les poussières les plus fines mais aussi les poils et autres salissures volatiles. ▪ Les mettre en place au fur et à mesure. ▪ Une gaze par local ou plus selon la superficie. 

Technique

- Éliminer au préalable les gros déchets solides ou liquides.
- Prendre une gaze, refermer soigneusement le sachet de gazes pré-imprégnées pour éviter leur dessèchement.
- Fixer la gaze sur le support.
- Détourer puis balayer en godillant (cf. fiche 1.2 page 13).

ATTENTION

La semelle est striée en dessous. Cela nécessite de respecter le sens d'utilisation : la partie la plus longue de la semelle doit toujours se trouver en avant.

- Ne jamais soulever le balai ni effectuer de marche arrière en cours d'utilisation.
- Changer impérativement de gaze à chaque pièce et plus si nécessaire.
- Dégager la gaze du balai sur le seuil du local sans le soulever.
- Enfermer les salissures en repliant la gaze. S'aider de la pelle et de la raclette.
- Évacuer la gaze à usage unique dans les déchets (DAE).
- Ne jamais déposer la semelle directement sur le sol sans gaze.
- N'est pas applicable sur des surfaces mouillées.
- Le balayage à sec avec des balais à poils ou raclant est proscrit.



Définition

- Opération de récupération des particules déposées sur des revêtements (sols et parois) durs, souples ou textiles grâce à la dépression d'un appareil électrique. Alternative au dépoussiérage manuel (balayage humide) lorsque la surface est d'un accès difficile = **technique de dépoussiérage.**

Objectif

- Dépoussiérer les surfaces (sols et surfaces hautes).

Matériel

Aspirateur à poussières muni :

- D'un sac récupérateur en papier exclusivement.
- De suceurs adaptés aux différentes opérations.
- D'un filtre HEPA (cf. page 13) pour l'échappement d'air.

Technique

- Commencer par l'entrée de la pièce.
- Aspirer par bandes régulières en décrivant des mouvements de va-et-vient.
- Faire chevaucher les passages.

Entretien du matériel

- Débrancher l'aspirateur.
- Dépoussiérer par essuyage humide l'extérieur de l'appareil et le cordon électrique en l'enroulant au fur et à mesure.
- Vérifier que les suceurs et flexibles ne soient pas obstrués ; les suceurs sont à nettoyer périodiquement par trempage et brossage.
- Changer le sac en le manipulant avec précaution pour limiter la remise en suspension des particules.
- Vérifier et nettoyer régulièrement les filtres.
- Nettoyer la cuve lors du changement de sac.
- S'assurer de la maintenance du système de filtration.

Remarque

- L'emploi des aspirateurs à poussières entraîne une importante turbulence aérienne.

Définition

Action chimique et mécanique permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables = **technique de lavage des sols (lavage à plat)**.

Objectif

1. Obtenir une propreté visuelle.
2. Obtenir une propreté microbiologique, pour des situations spécifiques à risques infectieux, en réduisant le nombre de micro-organismes présents sur les sols.

Matériel

- Chariot de ménage équipé.
- Solution détergente ou détergente-désinfectante si nécessaire.

Balai de lavage à plat



- Manche aluminium (léger), ergonomique.
- Semelle articulée permettant le positionnement du bandeau de lavage.
- S'utilise avec des bandeaux de lavage à « Velcro » ou à poches en coton, polyester-coton ou microfibre.

Bandeaux de lavage à plat Microfibre (à privilégier)



Avantages

- Recyclable.
- Tissu non tissé microfibre.
- Bonne action mécanique.
- Propreté visuelle satisfaisante.
- Efficace sur toutes surfaces.
- Résistance dans le temps.

Inconvénients

- Coût.

Spécificité

- Pour être efficace, la microfibre ne doit pas être détrempée.

Bandeaux de lavage à plat Coton / polyester



Avantages

- Recyclable.
- Non tissé.
- Coût.

Inconvénients

- Propreté visuelle peu satisfaisante
⇒ laisse des traces.
- Difficile à sécher
⇒ reste humide après lavage en blanchisserie.

Méthode par pré-impregnation

1. Déposer sur la tranche les bandeaux de lavage pliés en deux dans le seau ou tiroir dédié.
2. Verser uniformément la quantité de solution adaptée au nombre de bandeaux avec le verre mesureur.
3. Laisser imprégner.
4. Les bandeaux sont prêts à l'emploi.
5. Laver le sol en godillant (cf. fiche 1.2 page 13).
6. Éliminer le bandeau dans le seau vide ou filet.



Correspondances pour imprégnation des bandeaux de lavage

5 bandeaux	1 litre
10 bandeaux	2 litres
15 bandeaux	3 litres
20 bandeaux	4 litres
25 bandeaux	5 litres
40 bandeaux	8 litres

Variante pour sols pastillés salle de bains (si eau dure).

1. Laver le sol avec la solution détergente-détartrante-désinfectante.
2. Laisser agir 5 à 10 minutes (en fonction de l'entartrage visuel).
3. Brosser avec un balai lave-pont.
4. Rincer à l'eau claire.
5. Racler l'eau stagnante vers le siphon de sol.

Balai lave-pont Lavage manuel des sols « pastillés »



- Manche aluminium (léger).
- Semelle et brosse en plastique nettoyable et désinfectable.
- À utiliser pour le brossage des sols « pastillés » des blocs sanitaires.

Balai raclant Lavage des sols « pastillés »



- Manche aluminium (léger).
- Semelle nettoyable et désinfectable.
- À utiliser en complément du lavage au balai lave-pont pour évacuer l'eau dans les blocs sanitaires disposant d'un siphon de sol.

Définition

L'auto laveuse permet un **lavage mécanisé** approfondi en combinant l'action de la monobrosse et de l'aspirateur à eau en une seule machine. Action mécanique, et chimique si utilisation d'un détergent, permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables. Cette action est uniquement nettoyante même en l'absence de produit détergent.

Objectif

- Réaliser un nettoyage approfondi en éliminant les salissures adhérentes et le biofilm.

Matériel

- Autolaveuse à câble ou à batterie de différentes tailles et puissances suivant le local à nettoyer.
- Disques ou brosses de nettoyage adaptés au revêtement.
- Système de lavage manuel en complément pour les endroits non accessibles par l'autolaveuse.
- Détergent spécifique pour autolaveuse (non moussant) si nécessaire.

Technique

- Préparation de la machine :
 - Vérifier la charge des batteries pour les autolaveuses qui en sont pourvues (mettre en charge selon utilisation et/ou recommandations du fabricant).
 - Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Mettre le produit détergent correctement dosé si nécessaire.
 - Mettre les disques ou les brosses en fonction de la nature des sols.
 - Installer le suceur.
- Méthode directe :
 - Laver et aspirer simultanément en un passage.
 - Commencer par les bordures et finir par le centre de la pièce.
 - Finir les bords et les angles par un lavage manuel.

Entretien du matériel : cf. notice du fabricant

- Vidanger la machine, eau propre et eau sale.
- Nettoyer les bacs, les suceurs, les disques ou les brosses.
- Essuyer l'extérieur de la machine.
- Essuyer et enrayer les câbles.
- Remettre en charge les batteries.

ATTENTION

- Le dépoussiérage des sols est un préalable incontournable.



Définition

La monobrosse permet de procéder à un nettoyage approfondi grâce à un effet mécanique prépondérant par friction rotation, conjugué à la pression exercée par la machine.

Action chimique et mécanique (à l'aide d'une machine) permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables. Cette action est uniquement détergente.

Objectif

- Réaliser un nettoyage approfondi en éliminant les salissures adhérentes et le biofilm.

Matériel

- Monobrosse 150 à 200 tours/minute de préférence équipée d'un réservoir à eau ou monobrosse haute vitesse 450 tours/minute.
- Disques ou brosses de lavage.
- Aspirateur à eau (balai raclant en l'absence d'aspirateur).
- Balai frottoir articulé, pour les angles, recommandé.
- Détergent (non moussant).

Technique

- Dégager la pièce de tout mobilier.
- Dépoussiérer le sol (balayage humide ou aspiration).
- Adapter le disque ou brosse en fonction de la nature du sol à traiter.
- Passer la monobrosse.
- Travailler les angles au frottoir de sol (cf. photo).
- Récupérer la solution sale avec un aspirateur à eau ou balai raclant.
- Rincer si besoin.
- Laisser sécher.



Entretien du matériel : cf. notice du fabricant

- Vider le réservoir de la monobrosse.
- Nettoyer la brosse ou le disque.
- Vider la cuve de l'aspirateur, la nettoyer.
- Essuyer l'extérieur des machines.
- Essuyer les câbles.

ATTENTION

- Ne pas utiliser de disques noirs et verts sur les revêtements de sols en PVC car trop abrasifs



Utilisation	Surface	Couleur
Décapage	Sols plastiques durs, carrelage, béton	Noir / Vert
Lavage	Tous sols plastiques, carrelage, pierre, béton	Vert / Bleu
	Sols tendres, bois, parquet	Rouge
Polissage	Sols plastiques durs, carrelage, terre cuite	Beige
Lustrage	Tous sols	Blanc

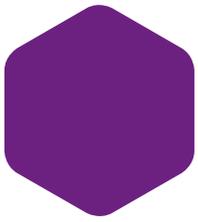


L'ORGANISATION DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX

6

Argumentaire pour l'organisation de l'entretien des locaux

- Fiche 6.1 Zone 1 Risque faible
- Fiche 6.2 Zone 2 Risque modéré
- Fiche 6.3 Zone 3 Risque élevé
- Fiche 6.4 Principes de base pour réaliser des techniques d'entretien
- Fiche 6.5 Chronologie de l'entretien d'une chambre
- Fiche 6.6 Chronologie de l'entretien d'un bloc sanitaire
- Fiche 6.7 Exemples de la traçabilité de l'entretien
- Fiche 6.8 Contrôle visuel de la qualité de l'entretien d'une chambre de résident
- Fiche 6.9 Évaluation des pratiques professionnelles



ARGUMENTAIRE POUR L'ORGANISATION DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX

L'entretien d'un EMS doit prendre en compte la diversité des locaux.

Les activités pratiquées, le type de résident ou le type de soins effectué influencent les exigences de l'entretien. Les zones préalablement définies peuvent provisoirement ou définitivement évoluer.

Le guide de l'entretien définit pour les surfaces des objectifs de résultat en termes de contamination microbienne résiduelle en fonction du niveau de la classification des locaux. Ainsi, trois zones sont définies en EMS en fonction du risque (cf. glossaire pour la définition du risque page 14) :



ZONE 1

**Risque
faible**



ZONE 2

**Risque
modéré**



ZONE 3

**Risque
élevé**

Idéalement, l'identification de chaque pièce d'un EMS selon le risque (cf. pages 67, 68, 69) permet de définir :

- La fréquence d'entretien.
- Les techniques d'entretien.
- Les produits nécessaires.

Nous accordons une importance particulière aux pièces des zones 3 qui génèrent le plus de risque infectieux tels que les blocs sanitaires du fait de l'évacuation des eaux de toilettes et des excréta.

Nous proposons pour chaque zone une méthodologie simplifiée adaptable à tous types de locaux dès l'instant où ils sont répertoriés. A noter, que les informations sont à titre d'indication et non exhaustives. La périodicité proposée est à adapter selon la nature et la fréquentation des locaux, notamment pour l'entretien des sols.

ZONE 1

Lieux concernés (liste non exhaustive)

- Entrée, hall d'accueil, couloirs.
- Ascenseurs, cages d'escaliers.
- Locaux d'utilité propre : lingerie, stockage des matériels.
- Local de pharmacie.
- Locaux administratifs : bureaux, salles de réunion.

Fréquences d'entretien

- Quotidien pour les surfaces hautes touchées par les mains (rampes de maintien, boutons d'ascenseur, etc.).
- Et plus si besoin selon la fréquentation (lieux de circulation).
- Hebdomadaire pour les lieux de stockage propres et administratifs.
- À la demande, au minimum une fois par semaine pour les sols.

	Quotidien	Hebdomadaire	Semestriel/Annuel
Surfaces hautes sèches	<p>Évacuation déchets.</p> <p>Nettoyage-désinfection des surfaces horizontales mobiles et fixes, poignées, interrupteurs, téléphones, mobiliers, supports poubelles, etc.</p>	<p>Nettoyage avec détergent.</p> <p>Dépoussiérage approfondi de l'ensemble de la pièce et du mobilier de bureau (extérieurs des mobiliers, surfaces de portes, toiles d'araignées, etc.).</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 	<p>Nettoyage avec détergent des intérieurs des mobiliers, placards muraux, portes, grilles de ventilation, etc.</p> <p>Nettoyage des vitres, lavage des rideaux.</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 
Sols	<p>Dépoussiérage plus lavage si sol visuellement sale avec un détergent ou une microfibre et de l'eau.</p> 	<p>Dépoussiérage plus lavage avec un détergent ou une microfibre et de l'eau.</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 	<p>Dépoussiérage plus lavage avec un détergent ou une microfibre et de l'eau.</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 

ZONE 2

Lieux concernés (liste non exhaustive)

- Chambres des résidents.
- Salles de soins.
- Salles de rééducation.
- Salles d'activités : ergothérapeute, animation.
- Salles à manger, de séjour, de détente.
- Offices alimentaires (utilisation d'un détergent-désinfectant agréé alimentaire).
- Blanchisserie.
- Locaux d'utilité sale : déchets, linge sale.
- Mains courantes des couloirs.

Fréquences d'entretien

- Quotidien pour les surfaces hautes touchées par les mains des chambres, couloirs, salles de soins, de rééducation et des lieux de stockage « sales ».
- Après chaque utilisation pour les salles d'activité, salles à manger, offices alimentaires, etc.
- À la demande, au minimum une fois par semaine pour le lavage des sols.

	Quotidien	Hebdomadaire	Semestriel/Annuel et au départ du résident
Surfaces hautes sèches	<p>Évacuation déchets et linge sale.</p> <p>Nettoyage-désinfection des surfaces horizontales mobiles et fixes, poignées, interrupteurs, sonnettes, téléphones, appareils médicaux, mobiliers, lits, barrières de lit, supports poubelles, etc.</p>	<p>Nettoyage avec détergent. Dépoussiérage approfondi de l'ensemble de la pièce et du mobilier (extérieurs des mobiliers, surfaces de portes, toiles d'araignées, etc.).</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 	<p>Nettoyage-désinfection des intérieurs des mobiliers, placards, portes, grilles de ventilation.</p> <p>Nettoyage des vitres, lavage des rideaux.</p> <p>Nettoyage des surfaces verticales (murs, portes, etc.).</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 
Sols	<p>Dépoussiérage plus lavage si sol visuellement sale avec un détergent ou une microfibre et de l'eau.</p> 	<p>Dépoussiérage plus lavage avec un détergent ou une microfibre et de l'eau.</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 	<p>Dépoussiérage plus lavage avec un détergent-désinfectant.</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 

ZONE 3

Lieux concernés (liste non exhaustive)

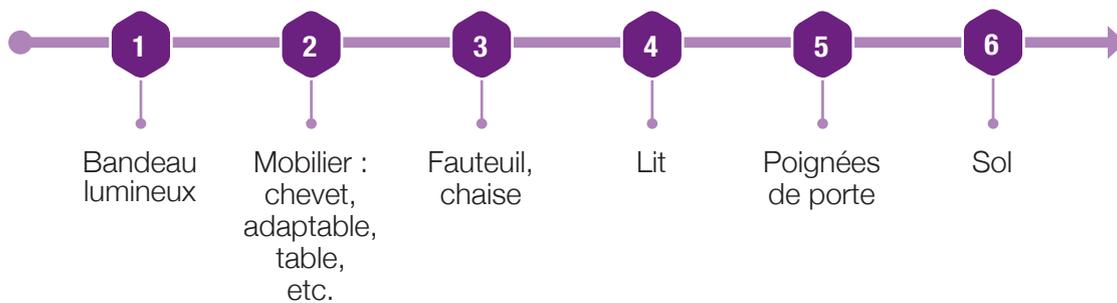
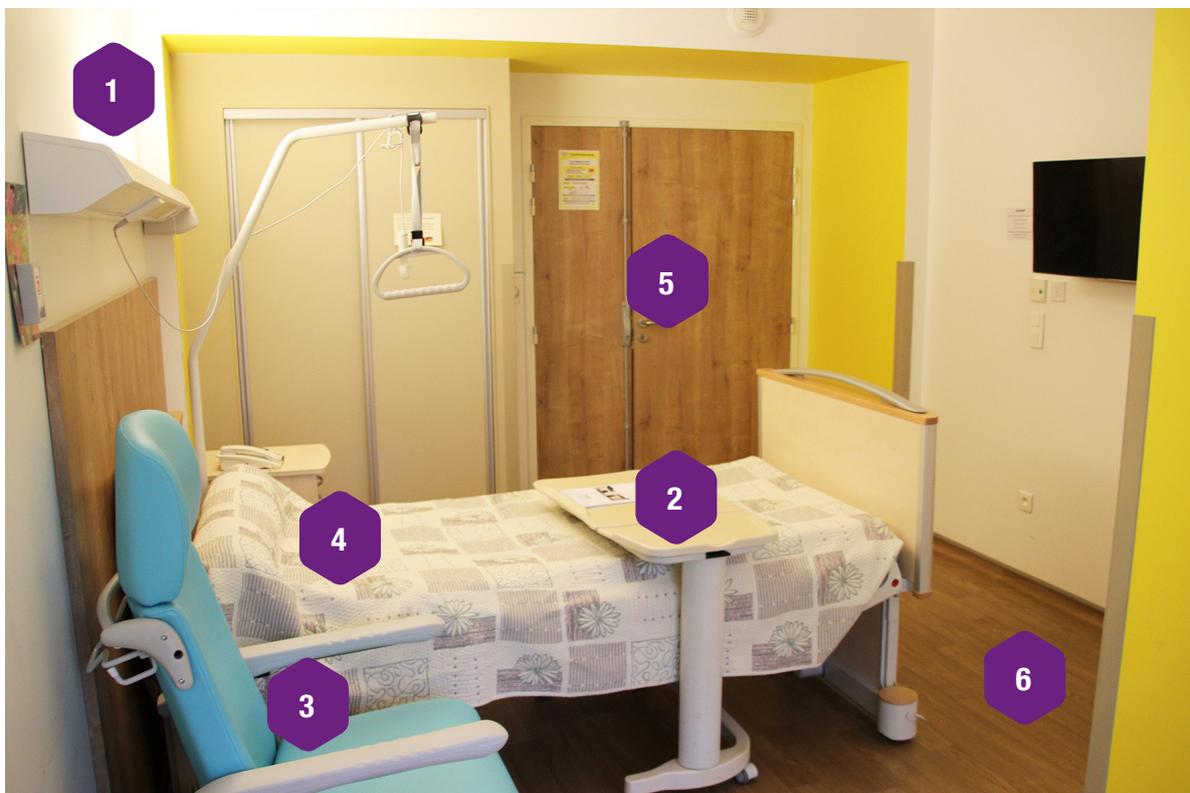
- Salles de bains, sanitaires.
- Chambres des résidents en Précautions Complémentaires (PC).

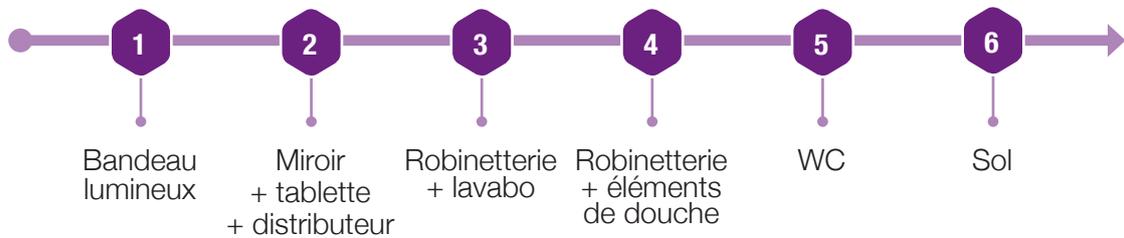
Fréquences d'entretien

- Une fois par jour minimum, plus si nécessaire.
- À la levée des précautions complémentaires.

	Quotidien Pluriquotidien	Hebdomadaire	À la levée des PC Semestriel/Annuel Au départ du résident
Surfaces hautes sèches	<p>Évacuation déchets et linge sale.</p> <p>Nettoyage-désinfection des surfaces horizontales mobiles et fixes, poignées, interrupteurs, sonnettes, téléphones, appareils médicaux, mobiliers, lits, barrières de lits, supports poubelles, etc.</p>		<p>Évacuation déchets et linge sale.</p> <p>Nettoyage-désinfection des surfaces horizontales mobiles et fixes, mobiliers, accessoires (sauf murs), poignées, interrupteurs, sonnettes, téléphones, appareils médicaux, lits, barrières de lit, extérieurs des mobiliers, placards, supports poubelles, etc.</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 
Sols	<p>Dépoussiérage plus lavage avec un détergent ou une microfibre et de l'eau.</p> 		<p>Dépoussiérage plus lavage avec un détergent-désinfectant.</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 
Surfaces humides (bloc sanitaires)	<p>Nettoyage-désinfection avec détergent-détartrant-désinfectant des sanitaires, lavabos, robinetteries, WC. Rincer +++.</p>	<p>En fonction de l'entartrage : détartrage hebdomadaire des WC.</p> <p>Si douche type « italienne » : nettoyage avec détergent-détartrant-désinfectant. Rincer +++.</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 	<p>Nettoyage-désinfection avec détergent-détartrant-désinfectant des sanitaires, lavabos, robinetteries, WC, murs. Rincer +++.</p> <p>Nettoyage possible avec un appareil vapeur.</p> 

1. Réaliser l'entretien d'une pièce quelle qu'elle soit après évacuation des déchets, du linge et des dispositifs médicaux souillés.
2. Ne pas entrer le chariot d'entretien des locaux dans la chambre.
3. Réaliser une hygiène des mains au retrait des gants d'entretien.
4. Commencer l'entretien d'une chambre par l'application dans le bloc sanitaire du produit détergent-détartrant-désinfectant sur les surfaces humides et WC. Le produit agit pendant que l'ASH poursuit le nettoyage de la chambre.
5. Nettoyer de haut en bas, du plus propre au plus sale.
6. Changer de lavette aussi souvent que nécessaire.
7. Apporter une attention particulière à tout ce qui est touché par les mains (poignées de portes, boutons d'ascenseurs, télécommandes, téléphones, mains courantes...).
8. Toute surface sale visuellement doit être nettoyée chaque fois que nécessaire.
9. Tracer l'entretien (cf. fiche 6.7). La traçabilité permet :
 - D'avoir une vision exhaustive sur les actions d'entretien réalisées ou à venir.
 - De rendre compte du travail réalisé.
10. Planifier et tracer les entretiens approfondis. Fréquence à définir au sein de l'établissement.





NB : Photographie empruntée et fiche réalisée à partir du guide « Entretien des locaux dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux. Recommandations de bonnes pratiques ». CPias Occitanie / CPias Nouvelle Aquitaine. Novembre 2017. [3]

Année :	Suivi entretien des sanitaires	Date d'application :
	Référence :	Version :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Janvier																																
WC																																
Lavabo																																
Surfaces																																
Sol																																

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Février																																
WC																																
Lavabo																																
Surfaces																																
Sol																																

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Mars																																
WC																																
Lavabo																																
Surfaces																																
Sol																																

Service : N° chambre :

Date évaluation : Heure évaluation :

Nom évaluateur : Nom(s) ASH :

Type d'entretien : Quotidien Hebdomadaire Approfondi

Chambre						
Éléments à observer		Critères d'évaluation	Seuils en qualité cible	Notes* 0 ou 1	Coef.	Notes pondérées
Porte		Traces de doigts, de salissures, de coulures / Empoussièrément	Absence		3	
Sol		Salissures adhérentes / Empoussièrément / Taches	Absence		2	
	Plinthes Tuyauteries	Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		1	
Mobilier	Lit	Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		3	
	Table de nuit Chevet	Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		2	
	Adaptable	Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		3	
	Table	Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		3	
	Armoire	Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		1	
	Chaise Fauteuil	Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		2	
Accessoires	Téléphone	Salissures adhérentes	Absence		2	
	Télécommande(s)	Salissures adhérentes	Absence		2	
	Sonnette(s)	Salissures adhérentes	Absence		2	
	Interrupteurs	Salissures adhérentes	Absence		3	
Luminaires Murs		Empoussièrément / Taches	Absence		2	
Fenêtre		Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		2	
	Rideaux	Tache / Déchirure	Absence		2	
Radiateur		Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		1	
Téléviseur		Traces / Empoussièrément	Absence		1	
Bandeau technique		Traces / Empoussièrément	Absence		1	
Toiles d'araignées			Absence		3	

*Notes : 0 = Non conforme, 1 = Conforme

Salle de bain

Éléments à observer		Critères d'évaluation	Seuils en qualité cible	Notes* 0 ou 1	Coef.	Notes pondérées
Porte		Traces de doigts, de salissures, de coulures / Empoussièrément	Absence		3	
Sol		Salissures adhérentes / Empoussièrément / Taches	Absence		2	
	Plinthes Tuyauteries	Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		1	
Sonnette		Salissures adhérentes	Absence		2	
Distributeur papier hygiénique		Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		3	
	Papier	Présence	Obligatoire		3	
Lavabo		Salissures adhérentes / Tartre / Traces	Absence		2	
Miroir		Traces	Absence		2	
Murs Plafonds		Salissures adhérentes / Traces	Absence		2	
Douche		Taches / Tartre / Traces	Absence		2	
Porte-serviettes		Salissures adhérentes	Absence		1	
Etagères		Salissures adhérentes / Empoussièrément			1	
WC	Réservoir + chasse	Salissures adhérentes / Empoussièrément	Absence		3	
	Cuvette	Taches / Tartre / Matières fécales	Absence		3	
	Couvercle/assise	Taches / Matières fécales	Absence		3	
	Pied	Poussières / Taches / coulures	Absence		1	
Poubelle		Salissures adhérentes			1	
Luminares		Empoussièrément			1	
Toiles d'araignées					3	

*Notes : 0 = Non conforme, 1 = Conforme

Total : **A =** **B =**

Seuil d'acceptabilité → B/A ≥ 0,7 = zone acceptée

Résultat de la notation : zone = B/A = /...../ Zone acceptée Zone refusée

Remarques :

.....

.....

Grille d'audit

Entretien d'une chambre et salle de bain au départ du résident

Service : Date : / /

Observateur : Heure :

Nom(s) ASH :

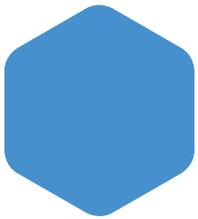
Chariot / Matériel	Oui	Non	Observations
Le chariot et ses accessoires (seaux, bacs, balais...) sont propres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'approvisionnement du chariot est adapté à l'entretien à réaliser (quotidien, départ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La quantité de lavettes est adaptée aux besoins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tous les flacons de produits d'entretien sont identifiés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tous les flacons de produits d'entretien sont datés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La dilution des produits est conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Un flacon de PHA est à disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Des gants à usage-unique sont à disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Des tabliers plastiques à u-u sont à disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le sac de gazes à u-u est fermé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le sac à déchets est correctement fixé sur son support	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tenue de l'agent	Oui	Non	Observations
Zéro bijou aux mains et poignets (alliance comprise)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Port de gants d'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Port d'un tablier à u-u	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Techniques d'entretien	Oui	Non	Observations
L'ASH réalise une hygiène des mains avant le début de l'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les déchets et linge sale sont évacués	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Un essuyage humide de toutes les surfaces hautes de la chambre est réalisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La chronologie est respectée (application du d/d/D dans la salle de bain en 1 ^{er})	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La technique est conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Un dépoussiérage des sols est réalisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La technique est conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La gaze (si dépoussiérage humide) est éliminée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Un lavage des sols est réalisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La technique est conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le bandeau est éliminé dans un contenant dédié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'ASH désinfecte ou change ses gants à la fin de l'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'ASH élimine le tablier à u-u	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'ASH réalise une hygiène des mains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'entretien de la chambre est tracé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'entretien du matériel est réalisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

NB : cette grille d'évaluation est réalisée et adaptée à partir du guide « Entretien des locaux dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux. Recommandations de bonnes pratiques ». CPIas Occitanie / CPIas Nouvelle Aquitaine. Novembre 2017. [3]



Annexe : spécificités, situations exceptionnelles



ANNEXE : SPÉCIFICITÉS, SITUATIONS EXCEPTIONNELLES

Précautions complémentaires :

- Nettoyage-désinfection quotidien.
- Bionettoyage au départ du résident.
- Port de gants à usage unique.
- Port d'un tablier plastique à usage unique.
- Désinfecter le matériel à la sortie de la chambre.
- Il n'est pas indispensable de réaliser l'entretien de la chambre d'un résident nécessitant des précautions complémentaires d'hygiène en dernier si l'entretien est par ailleurs bien maîtrisé.

Clostridium difficile [21, 23] :

- Utiliser de préférence des consommables à usage unique ou à réformer (lavettes, bandeaux de lavage) si désinfection avec une solution chlorée car le chlore détériore rapidement les fibres textiles (cf. fiche 2.5 page 26).
- Tenue professionnelle renforcée (surblouse manches longues, gants usage unique, plus tablier plastique à usage unique si situation exposant à des risques de projection).
- Bionettoyage de l'environnement du/des résident(s) concerné(s) avec un produit sporicide (cf. tableau infra et fiche 2.5).
- Les recommandations officielles préconisent un bionettoyage en trois temps au quotidien et à la levée des précautions complémentaires.
- Cependant, pour une organisation simplifiée et moins chronophage, il est toléré d'utiliser :
 - Un produit détergent-désinfectant chloré avec une efficacité sporicide au quotidien. Pour cette situation, nous recommandons un bionettoyage en trois temps à la levée des précautions.
 - Tout autre produit, tel que de l'acide péracétique, ayant une efficacité sporicide sur *Clostridium difficile*, validée par le fabricant, permettant un entretien en un temps aussi bien au quotidien qu'à la levée des précautions complémentaires [11].
- Quel que soit le produit utilisé, aérer la pièce +++.

Produits	Dilution / Utilisation	Fréquence
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désinfectant chloré. ▪ Eau de Javel à 2.6 % CA sans détergent. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dilution à 0.5 % CA (cf. fiche 2.5) . ▪ Nettoyage et désinfection en 3 opérations : nettoyage avec un détergent, puis rinçage à l'eau claire, puis désinfection. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quotidienne et plus si besoin. ▪ À la levée des précautions complémentaires. ▪ Au départ du résident.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désinfectant chloré. ▪ Eau de Javel avec détergent à 2.6 % ou 3.6 % CA. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dilution à 0.5 % CA (cf. fiche 2.5) ▪ Nettoyage-désinfection en une seule opération. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quotidienne et plus si besoin.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acide péracétique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dilution à 0.5 % ▪ Nettoyage-désinfection en une seule opération. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quotidienne et plus si besoin. ▪ À la levée des précautions complémentaires. ▪ Au départ du résident.

Parasites type Gale [12, 22] :

- Entretien des locaux habituel.
- Tenue professionnelle renforcée (surblouse manches longues, gants usage unique, plus tablier plastique à usage unique si situation exposant à des risques de projection).
- Pulvérisation d'un acaricide en cas de gale profuse ou hyperkératosique sur la literie et le mobilier absorbant (chaise en tissu) suivi d'un nettoyage du linge désinfesté et de l'ensemble de la chambre après avoir observé un temps de contact (cf. recommandation du fabricant).
- **Possibilité d'utiliser un appareil à vapeur.**



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Hygiène des mains et soins : du choix du produit à son utilisation et à sa promotion, SF2H, mars 2018.
2. Avis n°2018-01/SF2H du 23 mars 2018 relatif au choix et à l'utilisation adaptée d'un appareil de protection respiratoire.
3. Entretien des locaux dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux. Recommandations de bonnes pratiques. CPias Nouvelle-Aquitaine. Novembre 2017.
4. Précautions standard (actualisation), SF2H, juin 2017.
5. Usage raisonné des détergents et des désinfectants pour l'entretien des locaux en EMS (hors épidémie). Ph Carencio et collaborateurs. Bulletin CCLin-Arlin n° 2, Mars 2016.
6. Fiche pratique de sécurité sur les gants de protection pour les métiers de la santé ED 118, INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité). Décembre 2016 <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20118>
7. Guide pour le choix des désinfectants, SF2H, janvier 2015.
8. Prévention de la transmission croisée par voie respiratoire : Air ou Gouttelettes. Recommandations pour la pratique clinique (RPC), SF2H, mars 2013.
9. Hygiène et entretien des locaux. Produits d'entretien : comment bien les utiliser ? CDS 38, octobre 2012.
https://www.cdg38.fr/sites/default/files/documents/Guide_utilisateurs_2_feuilles_par_page_0.pdf
10. Conception et rénovation des EHPAD, Bonnes pratiques de prévention : l'Assurance Maladie, Institut National de Recherche et de sécurité, 2012.
11. Note technique de la commission Désinfection de la SF2H. Point sur les normes de sporidie. Janvier 2012.
http://www.cpias.fr/nosobase/recommandations/sfh/2013_sporidie_SF2H.pdf
12. Survenue de un ou plusieurs cas de gale, conduite à tenir, Haut Conseil de la Santé Publique, novembre 2012.
13. Maîtrise du risque infectieux en EHPAD, fiches techniques/pratiques, Centres de Coordination de Lutte contre les Infections Nosocomiales, chapitre 2, versions 2011 à 2016.
http://www.cpias.fr/nosobase/recommandations/EMS_CCLinArlin.html
14. Fiche pratique : nettoyage vapeur, C CLIN Sud-Est, mai 2011.
http://cclinsudest.chulyon.fr/Doc_Reco/FichePratique/FIP_2012_Nettoyage_Vapeur.pdf
15. Recommandations de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé relatives aux critères de choix des procédés de désinfection des surfaces par voie aérienne en milieu de soins. Juin 2011.
http://ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/f9267cb30a296eedb359f513ea33137a.pdf
16. Fiche toxicologique INRS n° 24, acide acétique.
http://www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refINRS=FICHETOX_24
17. Désinfection des locaux des établissements de soins, C CLIN Sud-Ouest, édition 2010.

18. Fiches conseils pour la prévention du risque infectieux : Bionettoyage, C CLIN Sud Est, janvier 2010.
19. Arrêté du 1er février 2010 relatif la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire.
<http://www.cpias.fr/nosobase/Reglementation/2010/Arrete/01022010.pdf>
20. ProdHyBase.
<http://prodhybase.chu-lyon.fr/>
21. Avis de la Société Française d'Hygiène Hospitalière relatif à l'utilisation de l'eau de Javel dans les établissements de soins, Juin 2006.
22. Epidémie de gale communautaire, InVS (Institut de Veille Sanitaire), novembre 2008.
23. Avis du Haut Conseil de la Santé Publique relatif à la maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements de santé français, 20 juin 2008.
24. Guide du bio nettoyage : Commission Centrale des marchés, Groupe permanent d'étude des marchés d'équipement et de fournitures des centres de soins et des laboratoires, recommandation n° E 1-90.



CPias Bourgogne-Franche-Comté

Site de Besançon

CHU Jean Minjoz
3 boulevard Fleming
25030 Besançon cedex

Téléphone : 03 81 66 85 57
Fax : 03 81 66 85 58
Mél : cpias-bfc@chu-besancon.fr

Site de Dijon

CHU Dijon Bourgogne
14 rue Paul Gaffarel
BP 77079
21079 Dijon cedex

Téléphone : 03 80 29 30 25
Fax : 03 80 29 31 52
Mél : cpias-bfc@chu-dijon.fr